

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

AU BOIS

Où sont vos vertes ramures,
Chênes géants et longs bouleaux,
Les hymnes, les doux murmures,
Qu'on entendait sous vos arceaux ?

Un souffle a flétri vos cimes,
Poursuivi l'oiseau dans son vol,
Et vos parures sublimes
Tombent pour tapisser le sol ;

Elles tombent feuille à feuille,
Drapant les rocs, les troncs brunis,
Et la mousse qui les cueille,
Incline ses courants jaunis.

Bois et taillis, c'est l'automne,
C'est novembre et son blanc frimas :
Effeuillez votre couronne,
Sur la dépouille des lilas !

CHS. M. DUCHARME.

JEAN-BAPTISTE DESAUTELS, FILS.

Jean-Baptiste Desautels fils, naquit à St-Paul de Joliette, P. Q., le 15 mars 1830. Le récit des voyages de son père, enflamma l'imagination du jeune Desautels et ne tarda pas à faire naître chez lui, le désir de marcher sur ses traces. Il laissa sa paroisse natale dans l'automne 1855 et alla se fixer à St-Paul où il demeura deux ans. St-Paul ne comptait à cette époque que de 4 à 5000 âmes. Il fit la connaissance de plusieurs Canadiens qui l'avaient devancé dans l'Ouest, parmi lesquels nous nous contenterons de nommer les Dufort, St-Germain, Michaud, Gervais, Melançon, Nadeau, Vadenais et Joseph Lemay. Il se livra d'abord au commerce et devint ensuite frêteur. Les travaux des champs avaient toutefois plus d'entraînement pour lui et il se décida à s'établir sur une terre à Belle Prairie, comté de Morrison, Minn., qui comptait déjà quelques familles canadiennes.

Il serait impossible de raconter ici tous les incidents remarquables de la vie de ce pionnier de l'Ouest. Nous en choisirons quelques-uns qui nous paraissent les plus propres à donner une idée du pays et de ses habitants à cette époque.

Un jour, Desautels entreprit un voyage pour un canadien du nom de Clément Beaulieu, qui commerçait avec les sauvages. Un grand nombre d'aventuriers et de maraudeurs attirés par les avantages qu'offre toujours un pays nouveau, infestaient les principaux postes établis dans le Minnesota. Les uns ouvraient des tavernes dans lesquelles on enivrait les voyageurs ; d'autres tenaient des salles où l'on jouait à l'argent ; et d'autres enfin inventaient de petites industries pour dévaliser les passants. La force primait souvent le droit. Bien des crimes sont restés impunis, au milieu de ces immenses prairies. Desautels devait passer pour se rendre au but de son voyage, près de la " Petite Chôte." Dans le voisinage de cet endroit rôdait une bande de brigands, qui guettaient les voyageurs durant la nuit, pour leur enlever leur bourse et souvent aussi leur vie. Cette année-là, un traître avait été tué et volé quelques jours avant le départ de Desautels. Arrivé à la rivière du Cygne, situé à neuf milles de la Petite Chôte, Desautels se reposa quelques heures, à une auberge tenue par un nommé Brown. Dans cette auberge, quelque temps auparavant, trois voyageurs étaient disparus, sans qu'on pût savoir ni comment ni

pourquoi. C'était à la veillée, mais la lune éclairait suffisamment la prairie pour permettre de voyager sans crainte de perdre sa route. Desautels avait à choisir entre les assassins de nuit de cette auberge et les brigands de la prairie. Il choisit ce dernier parti, vû que la marche l'empêcherait de dormir et qu'au moins il ne serait pas exposé à être attaqué pendant son sommeil. A peine avait-il parcouru un mille, qu'il fût frappé de frayeur en apercevant trois cadavres suspendus à des chênes près du chemin et qui se balançaient au gré du vent. Ces trois cadavres étaient ceux des meurtriers du traiteur tué quelques jours avant, qui après avoir été arrêtés avaient été lynchés en cet endroit. Rendus à cinq ou six milles de là, deux hommes masqués, se présentent à lui et lui demandent ce qu'il transporte dans sa charrette. Desautels reconnut à leur voix ces deux bandits qui portaient le nom de Thompson et Shea. Il répondit à leurs questions sans manifester la moindre crainte. Ces deux hommes savaient que Desautels n'était pas riche et ne se souciant guère de piller une si maigre proie, ils s'enfuirent dans le bois. Deux ans après, Thompson et Shea furent pris dans l'Idaho avec une bande de brigands et furent lynchés. En 1860, quatorze Sioux passèrent à Belle Prairie dans la nuit et tuèrent treize Sauteux à l'Aile de Corbeau. Enhardis par ces succès, l'année suivante, neuf Sioux décidèrent d'aller tuer " Le Jour Percé ", le chef des Sauteux qui habitait l'Aile de Corbeau. Ils passèrent de nouveau par la route conduisant à l'Aile de Corbeau et arrêtrèrent chez Desautels et son voisin Théophile Jetté. Jetté et Desautels se trouvaient à quatre milles de la maison, occupés à couper du foin, madame Desautels était seule à la maison avec ses enfants. Ils s'emparèrent des provisions sans toutefois molester personne. Ils arrivèrent à l'Aile de Corbeau pendant la nuit, mais comme " Le Jour Percé ", qui se défiait de leur projet, était bien armé, ils craignirent de l'attaquer et passèrent la nuit à rôder autour de sa maison. Le lendemain matin, " Le Jour Percé " prit deux de ses guerriers et se mit à leur poursuite. Il les atteignit près de la traverse de Saint Cloud et en tua huit. Quelques jours après " Le Jour Percé " passait avec ses deux braves en face de chez Desautels en chantant et tenant au bout de bâtons deux têtes et plusieurs membres des Sioux qu'ils venaient de tuer.

Desautels demeurait à Belle-Prairie, lors du massacre des Sioux en 1862, Belle-Prairie se trouvait sur le passage des Sioux pour le Lac Rouge où était le camp le plus considérable des Sauteux. Craignant à tout instant, de voir quelques bandes féroces des Sioux, fondre sur leurs établissements, les habitants, après avoir travaillé sur leur ferme pendant le jour, se réunissaient par groupes le soir, afin de se protéger. Lorsqu'on eût appris toutes les horreurs commises par ces

sauvages altérés de sang, les colons furent saisis de frayeur et se réfugièrent à la Petite Chôte avec leur famille.

Les colons s'armèrent et placèrent des sentinelles, pour n'être pas surpris. Ils passèrent ainsi quinze jours, logés dans la prison, le palais de justice et l'école. A toutes les nuits des alarmes étaient données; les hommes couraient aux armes et les femmes, pressant leurs enfants sur leurs seins, suppliaient le Ciel de leur accorder la faveur de tomber sous les coups de ces féroces sauvages plutôt que de rester captives entre leurs mains. C'est alors que se présenta le Révérend M. Pearce, vieux missionnaire, plein de dévouement et de courage, respecté parmi toutes les tribus sauvages et dont la parole et l'influence avaient plus d'une fois servi à pacifier les nations frémisantes et avides de sang. Il apparût comme l'envoyé du Ciel parmi les colons découragés et épouvantés. Ajoutons qu'il parlait sept langues et avait parcouru l'Ouest en tout sens. Les Sioux avaient déterminé de faire disparaître complètement la race blanche de l'Ouest, et dans ce but, ils avaient envoyé des messagers aux Sautoux leurs anciens ennemis, les sollicitant de prendre les armes contre l'ennemi commun, les visages pâles. "

Avant de se rendre à la Petite Chôte, Desautels rencontra un nommé Lambert, qui vivait depuis de nombreuses années parmi les Sioux. Ce Lambert parlait le français, l'anglais, le sioux et le sauteux. On prétend qu'il était en communication secrète avec le gouvernement des Etats du Sud, et qu'il avait reçu de grosses sommes d'argent afin de soulever les sauvages dans l'Ouest et d'occuper ainsi un grand nombre de troupes des Etats du Nord. Ce Lambert était un galant homme qui s'insinuait habilement dans les familles canadiennes et fit même la cour à une demoiselle Ledoux qui résidait à Belle-Prairie. Ceux qui veulent que le " Gros Ours ", qui vient d'acquérir une si grande renommée dans les derniers troubles de l'Ouest, soit absolument le descendant d'un Canadien, pourraient trouver dans ce Lambert de quoi appuyer leur hypothèse. Car on rapporte qu'après le massacre des Sioux, Lambert traversa la frontière et continua à vivre dans l'Ouest Canadien. Quoiqu'il en soit de ces prétentions plus ou moins raisonnables, Lambert se mit à l'œuvre pour exécuter son projet. Il établit une ligne de messagers à cheval depuis la " Queue de Loutre " jusqu'à " l'Aile de Corbeau " pour transporter les nouvelles et fixa ses quartiers généraux dans l'île Bisson sur le Mississipi. C'était là qu'était réuni le plus grand nombre des Sautoux pilleurs du Lac Rouge. Lambert qui connaissait l'influence du Père Pearce sur les Sautoux, n'oublia rien pour la détruire. Guidés par ses conseils, les Sautoux s'emparèrent de la chapelle de la " Queue de Loutre " que visitait souvent le Père Pearce. Bientôt les Sautoux

apparurent à la Belle Prairie, portant comme trophée de leur pillage, les uns des étoles, les autres des chasubles, des aubes, etc.: d'autres avaient harnaché leurs chevaux de divers ornements d'église. Il n'en fallait pas autant pour déterminer le Père Pearce, à se rendre chez les Sauteux. Arrivé au premier camp des sauvages, les femmes qui avaient appris à admirer la charité et les grandes vertus de ce bon missionnaire, le supplient de ne pas aller plus loin. Rien ne pût l'ébranler dans sa décision. N'écoutant ni les conseils ni les menaces il se rend au grand camp des Sauteux, démasque le fourbe et le traître Lambert et par sa parole éloquente et ses prières il désarme les Sauteux qui avaient déjà entonné leur chant de guerre. Les colons du Minnesota durent à cet humble et courageux missionnaire la conservation de leurs biens et probablement aussi de leur vie. Desautels connût intimement ce pieux serviteur de Dieu. Il visitait souvent les établissements canadiens de Belle-Prairie et des alentours, et chacune de ses visites était saluée comme un événement remarquable pour ces pauvres colons qui passaient quelquefois des années sans voir un prêtre. Au retour du Père Pearce de chez les Sauteux les colons retournèrent sur leurs fermes. Desautels continua donc à demeurer à Belle-Prairie et n'aurait jamais songé à émigrer au Manitoba, si ce n'eût été de la guerre civile que se faisaient les Etats du Sud et du Nord. Après chaque bataille, il se faisait un tirage au sort dans chaque état, pour remplacer les morts et les blessés et fortifier les armées confédérées. Ces levées d'armes exigeaient un recrutement dans chaque comté, basé sur le chiffre de la population. Dans le comté de Morrisson, il ne se trouvait plus que 5 personnes non exemptes, sur lesquelles le sort fatal n'était pas encore tombé. Desautels apprit un jour, par le courrier de St-Paul, qu'une nouvelle levée de 3 soldats, allait être faite incontinent.

Les chances étaient donc de 3 sur 5. Se sentant peu de dispositions à aller guerroyer pour le compte de *Uncle Sam*, il prit la résolution de ne pas tenter la fortune de nouveau et de partir avant que la conscription ne l'atteignit.

Le 17 juin 1864, il abandonna sa ferme, chargea sur des charrettes les provisions et les objets dont il avait besoin pour le voyage et se mit en route pour le Manitoba avec sa femme et ses six enfants. Il fut vingt-six jours en voyage. Le wagon était traîné par une vache et un bœuf, et on sait que ces animaux ont le pas lent. Trois chemins principaux conduisaient à Manitoba, l'un le long de la rivière Rouge, l'un à l'est et l'autre à l'ouest de la rivière. Celui du côté est correspond à peu près à la route que suit aujourd'hui le chemin de fer M. M. & St-Paul, le troisième, au sud, était celui des bois. Desautels prit ce dernier, afin d'éviter la rencontre des Sioux qui

étaient encore en guerre contre les blancs. Il fit le voyage avec Sévère Desmarais et Jean-Baptiste Ritchot, qui revenaient de St-Paul. Arrivés au lac de " La Feuille " à un endroit appelé " La Passée des Sioux ", parce que les Sioux passaient d'ordinaire à cet endroit lorsqu'ils allaient faire la guerre aux Sauteux, ils aperçurent un camp sauvage à deux milles de distance. Grand fut leur effroi. s'imaginant que c'étaient des Sioux, ils crurent leur dernière heure arrivée. Heureusement qu'ils purent constater bientôt leur erreur et reconnurent que c'étaient des Sauteux. Le voyageur qui traverse ces prairies aujourd'hui, serait tenté de rire de ces craintes qu'il pourrait considérer comme puérides. Mais qu'il veuille bien se rappeler qu'à cette époque, ces craintes ne se basaient que sur de trop tristes réalités. Pour n'en citer que quelques exemples nous dirons que pendant que Desautels demeurait à Belle-Prairie, les sauvages enlevèrent des femmes blanches et en égorgèrent d'autres à pas plus de dix milles de sa résidence. Enfin, après avoir voyagé pendant près d'un mois, Desautels et sa famille arrivèrent à St-Norbert, Man.

Un ennemi beaucoup plus nombreux et plus destructeur que les Sioux, les avait précédé ; c'étaient les sauterelles. Les champs en étaient couverts ainsi que la rivière Rouge. L'herbe même avait été détruite. Le triste spectacle qu'offrait partout le pays après que ce cruel fléau fut passé était navrant. La misère la plus profonde régnait partout. Après avoir séjourné quelque temps à St-Boniface, Desautels se rendit avec sa famille à St-François-Xavier. Ils hivernèrent dans la maison d'Urbain Delormie. La chasse du buffalo contribua à approvisionner un peu la colonie.

Un jour M. Desautels était allé travailler à une grande distance de la maison, lorsqu'arrivèrent trois Sioux. Les Sioux avaient été chassés des Etats-Unis et avaient été obligés de se réfugier sur le territoire anglais, emportant dans leur cœur la haine du nom Américain. Ces trois Sioux avaient chacun à la main, de longs couteaux. Ils demandèrent à manger. Madame Desautels se hâta d'acquiescer à leur demande. Pendant qu'ils dévoraient gloutonnement ce que leur avait servi madame Desautels, l'un d'eux lui demanda si elle était Américaine. Il avait remarqué qu'un des enfants portait une robe d'étoffe américaine. Madame Desautels qui savait bien le Sioux, feignit de ne pas comprendre. Une discussion à ce sujet s'engagea alors entr'eux. L'un d'eux en brandissant son terrible couteau répétait souvent : " *Mocomanne* " ; ce qui veut dire : " c'est une Américaine ". Qu'on juge de la terreur de Madame Desautels qui se trouvait à plus d'un mille du plus proche voisin. Elle en fut quitte toutefois pour la peur. Après s'être repus les Sioux se retirèrent.

Au printemps de 1865, Desautels partit pour St-Cloud pour aller

chercher de la fleur. Il était accompagné d'un jeune Sauvage. On ne voyageait dans la prairie à cette époque que par caravane, par crainte des Sioux. Environ deux cents voitures, accompagnées par des Métis, se rendaient au même endroit que Desautels pour amener des provisions dans le pays. Rendu à la Rivière au Bœuf, Desautels fut retardé quelques heures et se trouva distancé du reste de la caravane. Il campa sur les bords de la Rivière au Bœuf avec deux Allemands. Comme il savait que le pays était infesté de Sioux, et que c'était surtout au lever du soleil qu'ils faisaient leur camp, il partit avant l'aurore pour rejoindre la caravane. Vers midi il fut rejoint par deux hommes à cheval qui allaient au fort Abercrombie, porter la nouvelle que les deux Allemands dont nous venons de parler avaient été tués par des Sioux, une heure après le départ de Desautels. Au retour de ce voyage, il fut obligé de camper seul avec son Sauvage, à environ trente milles du lieu où les Allemands avaient été tués. A peine était-il couché que son homme, se glissant sous la charrette, lui dit qu'il venait de voir des Sioux. Desautels eut beau écouter, il n'entendit rien. Le Sauvage prit le fusil et lui dit : "Je vais veiller". Desautels s'endormit. Au lever du soleil, Desautels eut beau appeler son Sauvage, il ne reçut aucune réponse. Desautels monta alors à cheval et se rendit au fort Abercrombie. Quelques heures après, son Sauvage arrivait. Il lui avoua qu'il s'était caché dans la prairie par crainte des Sioux et avait rampé dans l'herbe toute la nuit en se dirigeant vers le fort Abercrombie par un long détour. Desautels, de 1865 jusqu'en 1868, prit à ferme une terre de la seigneurie de Monseigneur Taché. Durant ces années-là, les récoltes manquèrent presque complètement, et plus d'une fois il fut prêt de se décourager et d'abandonner le pays. En 1868 il hiverna à Lorette, et acheta une terre à Ste-Anne qu'il occupe encore aujourd'hui. Il n'y avait alors que quelques familles établies dans cette paroisse. Le titre des Sauvages n'était pas encore éteint. Il acheta sa terre du chef des Sauvages appelé "Les Grandes Oreilles", et lui donna comme considération quelques sacs de fleur, quelques pains et un chapelet. "Pour rester ici, dit le chef, "il faut que tu sois parent avec nous". Quelle parenté veux-tu prendre?" "Frère en Jésus-Christ," lui répondit Desautels. "Ça bon," dit le chef, "on va t'appeler 'Frère'". Desautels bâtit un moulin sur sa propriété qu'il vint habiter en mai 1869. Desautels prit part au mouvement de 1870, et se trouvait à St-Norbert lorsque la barrière fut construite pour empêcher l'entrée de McDougall dans le pays. Le reste de la vie de Jean-Baptiste Desautels fut trop mêlé aux événements politiques qui ont eu lieu dans cette province pour en donner le récit. Nous nous contenterons de dire qu'en 1878 et 1879 il fut candidat aux élections locales et fut défait. M. Jean-Baptiste Desautels, par son travail et son économie, a su amasser

une jolie fortune, et possède aujourd'hui à Ste-Anne 2,500 acres de terre. Une de ses filles est religieuse depuis plusieurs années, et son fils aîné occupe la position de greffier de la cour de comté pour le comté de Lorette. M. Desautels est juge de paix pour la province et fut élu plusieurs fois conseiller de la municipalité de Ste-Anne. Il est entouré de nombreux enfants et petits enfants qui, comme leur père, jouissent du respect et de l'estime de tous.

St-Boniface, le 8 mai 1886.

L. A. PRUD'HOMME.

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

LES MASSACRES DE 1690-1693

L'histoire du Canada, durant les années 1688-93, est une suite ininterrompue de combats, de surprises sanglantes et de massacres. Hiver comme été, les Iroquois, aidés des Anglais, nous menaient la guerre. Je vais consigner ici les faits qui se rapportent à Saint-François-du-Lac, et pour éviter toute erreur, je me borne aux écrits des trois ou quatre personnes les plus autorisées, au lieu de suivre nos historiens qui, eux-mêmes, ont puisé à ces sources, les seules connues.

Le 18 mai 1690 furent inhumés, à Saint-François-du-Lac, les corps de Pierre Forcier, âgé de 42 ans, et de Jacques Vacher dit Laserte, tous deux tués par les Iroquois.

Citons auparavant deux notes de M. l'abbé Tanguay :

Le 8 juin fut inhumé un enfant assassiné par les Iroquois, âgé de six ans, appelé Paul, fils de Paul (1) Hus, cultivateur de Sorel, et de sa femme Jeanne Baillargeon.

Monseignat, écrivant l'automne de 1690, dit que, au mois de juin précédent, " il avait passé un parti à la rivière Puante (Bécancour) vis-à-vis des Trois-Rivières, qui enleva quinze ou seize personnes,

(1) Le Juge Charles Gill m'écrit : " Dans nombre de vieux actes de notaires, j'ai vu ce nom écrit Hué ; la prononciation devait être *Hu*, car de nos jours les anciens habitants prononcent le nom sans faire sonner l's, alors même que l'on écrit *Hus*. A de très rares exceptions près je trouve écrit : Hus, Paul Hus, Olivier Paul Hus, au lieu de Paulus, comme vous dites. Presque tous les habitants du chenal du Moine et des îles de Sorel et des concessions ont du sang du vieux Hué dans les veines, et moi de même à cause de mon arrière-grande-mère, Marie-Anne Hus Latraverse, épouse de Pierre Bazin. Il y a aujourd'hui les Paul-Hus, les Hus, Latraverse, les Hus-Cournoyer ou Hus-Paulet, les Hus-Lemoine, les Hus-Millette. Pour revenir à Paul Hué et Jeanne Baillargeon, sa femme, ils furent les créateurs de la commune de Sorel, laquelle consistait en deux magnifiques îles : l'île du Moine et l'île des Barques, qu'ils léguèrent à leurs enfants, ceux-ci au nombre de onze ou douze. La famille devenant tribu, les droits d'un chacun en particulier s'embrouillèrent à la suite de diverses ventes et transactions, si bien que, en 1865, l'honorable M. J. B. Guévremont fit passer une loi érigeant les propriétaires des titres de pâturage en un corps constitué sous le nom de : " Les président et syndics des îles du Moine et des Barques."

femmes et enfants. On courut après, et comme on les poursuivait chaudement, ils tuèrent leurs prisonniers pour fuir plus vite." (1)

Même mois de juin : " M. de Frontenac avait fait deux détachements de troupes pour la sûreté des côtes du sud, qui avaient le plus à craindre. Le premier était commandé par le chevalier de Clermont (2), capitaine réformé, et il devait découvrir continuellement depuis le Montréal jusqu'à Sorel, environ dix-huit lieues de pays." (3)

" L'autre détachement qui était commandé par le sieur chevalier de la Motte, (4) aussi capitaine réformé, devait aller des Trois-Rivières à Saint-François, dans le lac Saint-Pierre, et venir au dessous (des Trois-Rivières) en tirant du côté de Québec." (5)

Durant l'été de 1690, M. le chevalier de Clermont, arrivant à (6) Sorel, aperçut que cinq enfants qui gardaient les bestiaux aux environs du fort, venaient d'être enlevés par un parti ennemi. Il les suivit avec les meilleurs hommes du sien, et quelques habitants qui se joignirent à lui. Il les eut bientôt attrappés, et en tua un sur place, délivra quatre de ces enfants et mit le reste en fuite. On a trouvé, depuis, quatre autres hommes de tués du même parti, parmi lesquels était un Anglais, dont la commission du magistrat d'Orange a été prise et envoyée à Monseigneur (le comte de Frontenac). Le cinquième enfant, étant le plus jeune, avait été tué par eux, ne pouvant les suivre." (7)

" Le chevalier de Clermont avait reçu ordre de monsieur le comte (de Frontenac) lorsqu'il montait (8) à Montréal, de quitter sa route ordinaire et d'aller découvrir le long de la rivière de Chambly, depuis Sorel jusque dans le lac Champlain." (9) Ceci eut lieu durant le mois d'août. Les ennemis s'étant montrés en force, au lac Champlain, suivirent jusqu'à Chambly M. de Clermont, qui, tout en retraitant devant eux, avertit la garnison de Montréal. Les troupes et les milices s'avancèrent en nombre, et parvinrent à contenir sinon à repousser cette invasion.

Une bande d'Agniers et autres Sauvages des environs d'Albany, comptant de cent à cent vingt guerriers, parvint à se glisser le long de

(1) Documents publiés à Québec I. 501.

(2) Tué au siège de Québec, l'automne de cette année.

(3) Monseignat. Documents publiés à Québec I. 501.

(4) Seigneur du fief de Lussaudière voisin de Saint-François-du-Lac.

(5) Monseignat. Documents publiés à Québec, I. 501.

(6) La Potherie, citant le même texte, écrit : " arrivant de Forel." Il faut lire " Sorel " et il faut comprendre aussi que le capitaine Clermont arrivait " à " Sorel.

(7) Monseignat. Documents publiés à Québec, I. 502.

(8) Monseignat dit que le gouverneur général partit de Québec le 22 juillet et arriva à Montréal le 31.

(9) Monseignat. Documents publiés à Québec, I. 510.

l'île sur laquelle était situé le fort de Saint-François et cachèrent leurs canots du côté du lac. M. de Galifet (1) commandait dans ce fort, où il y avait, dit M. de Catalogne, une forte garnison. L'île, ajoute le même auteur (qui l'avait visitée) était aux trois quarts boisée. L'avant-midi du 22 septembre, un employé du seigneur Crevier, allant au travail, découvrit quelques Sauvages étrangers et tout courant alla le dire au fort. Le chevalier de la Mothe était dans le voisinage avec son détachement ; il débarqua sur les deux heures, prit quinze hommes au fort, commandés par le lieutenant de Murat, second de M. de Galifet, et ces trente-quatre ou trente-cinq soldats, avec les deux officiers donnèrent dans un cabanage où se tenaient environ soixante Iroquois, qu'une première décharge d'armes à feu mit en fuite. Deux autres cabanes étaient cachées sous les bois ; il en sortit une cinquantaine d'Iroquois, lesquels, unis aux fuyards, marchèrent sur les Français et se battirent vaillamment. Dans l'intervalle entre ces deux actions, les soldats s'étaient dispersés et ne purent se rallier à temps. Le sieur de la Motte fut tué ; le lieutenant de Murat (2) enlevé avec M. Jean Crevier ; quatorze soldats furent tués, quelques uns demeurèrent prisonniers. La plupart de ceux-ci furent rachetés par les Hollandais d'Albany. On croit que les Iroquois perdirent de trente à quarante hommes. La lettre de Monseignat, qui raconte cet événement, dit qu'il ne se sauva que la moitié de la troupe du capitaine de la Mothe ; Champigny, écrivant à la même date mentionne quatorze soldats tués ; de Catalogne affirme qu'il y eut quelques prisonniers parmi lesquels M. Crevier, seigneur du lieu, et il ajoute : " il ne put se sauver que quelques soldats des meilleurs coureurs." Dans le premier volume des documents publiés à Québec en 1884, on a reproduit cette pièce, mais en faisant dire à de Catalogne que M. de la Motte se sauva avec les meilleurs coureurs ! (3) M. de Belmont, dans son *Histoire du Canada*, dit que vingt soldats et trente Iroquois furent tués. M. l'abbé Maura est le seul qui parle des habitants, et il dit : " ils ne purent se défendre et furent presque tous massacrés." Ceci me paraît douteux. Monseignat, Champigny, Catalogne et Belmont, tous personnages éminents de cette époque, sont les seules sources de renseignements que nous possédions sur ce sujet. Nos historiens n'ont pu que rééditer leurs textes. Je dois noter aussi que dans les deux copies imprimées de la narration de M. de Catalogne, cet événement est placé à la fin de l'année 1691, mais c'est une erreur des copistes, puisque Monseignat

(1) Le 2 août 1689, M. de Galifet commandait à Lachine.

(2) Il y a apparence qu'on ne le revit jamais en Canada.

(3) Sur ces événements, voir les Documents publiés à Québec, I. 514, 589-90 ; II. 31.

et Champigny nous la racontent dans leurs lettres datées de l'automne de 1690. J'ai l'habitude de consulter d'abord les écrivains du jour, et ensuite je lis les historiens. Ceux-ci empruntent trop souvent à leurs prédécesseurs, sans remonter aux sources. En fin de compte, les historiens ne nous apprennent rien de nouveau, et s'il existe quelque part une erreur ils l'accréditent, sans s'en apercevoir.

Après cette malheureuse affaire, M. de Galifet a dû se maintenir dans le fort avec ce qui lui restait de garnison. En tous cas, je ne rencontre, cette année, aucun trait qui fasse soupçonner que les demeures des habitants, l'église ou le fort aient été brûlés. M. l'abbé Maurault dit tout le contraire sans indiquer où il puise ses renseignements; peut-être eût-il dû reporter cela à l'année 1691; voici son texte: "Le fort était entouré d'une palissade et renfermait la première église de Saint-François; il était situé près de l'embouchure de la rivière Saint-François, sur l'île qui porte encore aujourd'hui le nom d'île du Fort. Dans cette irruption des Iroquois, le fort et l'église furent brûlés. Le massacre des habitants retarda l'établissement de cette paroisse, car pendant plusieurs années aucun n'osait s'y établir, craignant le renouvellement d'un pareil désastre. (1)" L'honorable Charles Gill, juge de la cour supérieure, m'écrit que, d'après la tradition locale, cette première chapelle ou église était placée près du rivage, vis-à-vis la résidence actuelle de la famille Crevier-Blazon, et que le site en est maintenant recouvert par les eaux, qui, après avoir rongé la côte, ont notablement changé leur cours en cet endroit. M. Gill met à la date de 1691 la destruction du fort et de l'église.

Je n'accepte pas cette date. Toutes choses examinées, le registre dit que l'église avait été brûlée en 1689; le fort n'a été détruit ni en 1690, ni en 1691, ni en 1692, ni en 1693; et quant aux habitants, (qu'il ne faut pas confondre avec les soldats) il semble que le petit nombre de ceux qui furent tués durant ces quatre années n'éloigna pas les autres—on le verra plus loin.

En général, on a beaucoup exagéré les chiffres des massacres "en masse" durant la guerre de 1689 à 1697. Les Iroquois étaient répandus partout, il est vrai, et commettaient des assassinats nombreux, mais jamais plusieurs dans une même localité parce que les habitants étaient sur leurs gardes et se battaient bien. La situation n'en était pas moins très pénible et dangereuse pour nos gens, et l'on conçoit que les récits populaires aient fait entrevoir les pertes de vie comme si tout un village y eut passé chaque fois.

A la page 277 de son livre, M. Maurault dit: "Les Iroquois ayant fait une descente sur la paroisse de Saint-François, en 1691, avaient

(1) *Histoire des Abénakis*, p. 211.

brûlé le fort et l'église, après avoir tué presque tous les habitants. Après ce désastre, comme il ne restait presque plus de Français à Saint-François, et comme les Abénakis étaient presque toujours absents pour aller combattre contre les Iroquois et les Anglais, on n'y envoya pas de missionnaire. Je lis sur le registre de 1691 qu'un nommé Jullien Lafontaine, tué par les Iroquois, fut inhumé à l'endroit où était située l'église brûlée par les Sauvages. "

Cette église avait dû être brûlée en 1689.

Le sieur de la Chapelle, lieutenant réformé, fut envoyé à Albany, en 1691, dans le but de s'entendre avec les Agniers, mais La Potherie, (1) qui note cette démarche, semble dire qu'elle ne réussit point. Je me permettrai de supposer, néanmoins, que Jean Crevier fut racheté ou libéré de quelque manière en cette occasion, puisque nous le retrouvons à Saint-François en 1693.

Au sujet du sieur La Chapelle, il faut observer qu'il fut le fondateur de la famille de ce nom, répandue de nos jours à Saint-François et dans les paroisses voisines. Marguerite Crevier, fille de Christophe, mariée aux Trois-Rivières (1657) à Jacques Fournier sieur de la Ville ; mariée en secondes noces (1661) même lieu, à Michel Gamelin dit Lafontaine ; mariée de nouveau (1683) à Boucherville, avec François Renoult de la Chapelle (2), avait eu de ce dernier mariage, trois enfants baptisées aux Trois-Rivières : Madeleine 1684, Jeanne 1685, et François 1687. Celui-ci fut probablement le continuateur du nom, mais c'est le père qui, en 1691, alla à Albany intercéder en faveur du frère de sa femme pour le ramener dans sa famille. Le 5 septembre 1692, aux Trois-Rivières, le registre cite comme marraine : "Madame Lachapelle." Elle signe en cette occasion : "Marguerite Crevier." En 1693, elle épousa Robert Groston dit Saintonge, (3) sergent de la compagnie de Noyan. Dans ce quatrième ménage, elle demeura à Laprairie jusqu'à 1697 au moins, date où nous perdons sa trace.

On se rappelle que, en 1681, la population de Saint-François était de 51 âmes, divisée quant aux sexes entre 31 hommes et 20 femmes. Le recensement de 1692 montre 78 âmes, soit pour les sexes, 35 hommes et 43 femmes ; les hommes mariés ou veufs étaient au nombre de 10 ; les femmes dans les mêmes conditions 14 ; il y avait 25 petits garçons et 29 petites filles.

Sorel qui, en 1681, renfermait 116 âmes, n'en avait plus que 81 en 1692. Au lieu de 20 ménages, il y en avait 14.

Saint-François avait vu augmenter sa population de plus de cinquante par cent. Sorel avait perdu le tiers de la sienne.

(1) *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, III, 145.

(2) Au mois de mars 1677, il est parrain de M. Madeleine Oso, aux Trois-Rivières.

(3) Voir Tanguay : *Dictionnaire*, I, 285, 515, 554.

Tout ceci prouverait que Saint-François n'avait pas subi les ravages que l'on suppose avoir eu lieu en 1690, 1691.

Au commencement de l'été de 1692, raconte La Potherie, le sieur Lusignan, (1) capitaine réformé eut ordre de conduire des bateaux, de Montréal aux Trois-Rivières ; " il fut attaqué, à son retour, dans les fles du lac Saint-Pierre, par un parti d'Iroquois et fut tué de la première décharge. La Monclerie, (2) lieutenant, soutint (3) un feu continu (4) avec beaucoup d'intrépidité ; ses soldats, qui voyaient quatre de leurs camarades de tués, perdirent la tramontaine, et, après deux heures de combat, trouvèrent plus à propos de faire une retraite que de forcer les ennemis dans leur embuscade." (5)

Dès les premiers jours d'août 1693, M. Crevier, seigneur de Saint-François, était occupé aux récoltes, avec quinze ou seize hommes lorsqu'on signala l'approche de l'ennemi. Les travailleurs se précipitèrent dans le fort, qui n'était qu'à une portée de fusil, mais un habitant fut tué, (6) et un soldat ainsi que le sieur Crevier fait prisonniers. Ces détails sont contenus dans une lettre de l'intendant Champigny datée de Québec le 17 août 1693. (7) Je persiste à croire que le fort ici nommé était le premier construit à Saint-François. Nous n'avons aucune preuve qu'il ait été ou brûlé ou anéanti en ce moment, ou avant cette date. D'ailleurs on sait fort bien que les Iroquois n'attaquaient pas les édifices fortifiés ; ils se contentaient de combattre dans des embuscades, derrière les arbres ou les replis de terrain et le plus souvent sur les lacs et les rivières où leurs légers canots d'écorce trompaient facilement les manœuvres des chaloupes canadiennes.

Le 31 août 1693, le gouverneur d'Albany, Benjamin Fletcher, écrivait que les Sauvages alliés des Anglais ayant enlevé M. Crevier de Saint-François et son domestique, ils avaient arraché les ongles au sieur Crevier et se préparaient à le brûler lorsque le colonel Peter Schuyler, commandant la garnison d'Albany le leur avait acheté au prix de cinquante louis et que le pauvre captif se trouvait alors malade dans cette ville. (8)

(1) Paul-Louis de Lusignan, marié à Jeanne Baby, de la paroisse de Champlain. (Tanguay : *Dictionnaire* I. 177).

(2) Charlevoix met : La Monclerie. En 1687, lors de son mariage, il était commandant au fort Lachine. (Tanguay : *Dictionnaire* I. 406.) Il est nommé Jacques Maleray, écuyer, sieur de la Mollerie, dans un acte du Conseil Souverain du 6 novembre 1687, à l'occasion d'un curieux procès entre lui et d'Iberville.

(3) Charlevoix écrit : " presque seul."

(4) Charlevoix dit : " pendant deux heures."

(5) *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, III. 161.

(6) Je pense que c'est Laurent Philippe Duvivier dit Lafontaine.

(7) Voir *Paris Documents* IX. 554-5.

(8) *Paris Documents* IV. 66.

L'enlèvement de Crevier, au mois d'août 1693, n'est pas mentionné par nos historiens, qui semblent tous n'avoir connu que l'épisode de 1690 et qui font détruire, à cette date (1690), le fort, l'église, les maisons de la seigneurie et massacrer ou disperser les habitants, toutes choses ou incorrectes ou exagérées.

Jean Crevier a dû mourir à Albany en 1693 ou bientôt après, des suites de ses blessures et des fatigues qu'il avait subies durant sa captivité parmi les Iroquois. On ne le voit pas reparaître. C'est son fils aîné, Joseph, qui, à partir de ce moment figure avec le titre de seigneur de Saint-François. Dès le 28 février 1694, aux Trois-Rivières je trouve celui-ci parrain de Joseph, fils de Michel Lefebvre dit Lacerisaye, (1)

Dans une liste des officiers militaires de la colonie, en 1696, je vois "Crevier, sous-enseigne, excellent officier." (2) Il s'agit du même Joseph seigneur de Saint-François, car son seul frère alors vivant, Jean-Baptiste, n'était âgé que de seize ans.

Le 5 juillet 1696, Joseph Crevier seigneur de Saint-François, accorde à Pierre Gamelin une terre de trois arpents sur vingt-cinq dans sa seigneurie, avec une île et le droit de pêche et de chasse. (3)

L'église brûlée en 1689 n'était pas reconstruite le 4 juillet 1698, lorsqu'eut lieu le mariage de Joseph Hertel, comme on le verra plus loin.

M. l'abbé Maurault écrit, page 276 de son livre: "En 1691, M. de Saint-Claude, (4) prêtre, passa quatre mois avec les Sauvages de Saint-François; puis la paroisse et la mission restèrent deux ans sans prêtre. Dans le mois de mars 1693, le Père Saint-Laurent Geudré, récollet, arriva chez les Abénakis et y passa un mois; puis il alla y passer encore quelques jours, dans le mois de juin de la même année. De cette époque, la paroisse et la mission n'eurent pas de desservant jusqu'en 1698."

D'après les renseignements que j'ai exposés, le fort n'a pas été brûlé ou détruit comme on l'a prétendu; il aurait, au contraire, servi de refuge à une partie des habitants en 1693. Alors, le fort qui figure sur la carte de M. de Catalogne serait le premier construit à Saint-François et non pas le second.

(1) Ainsi orthographié au registre des Trois-Rivières. Michel, l'un des fils de Pierre Lefebvre, devait son surnom de La Cerisaye à une talle de cerises située sur sa propriété, rue des Prisons et qui conservait encore, il y a trente ans, la renommée de fournir les plus beaux fruits de ce genre par toute la ville. Ce nom a été transformé, par euphonie en Lassisseraye, que porte de nos jours le curé de Saint-François-du-Lac, et en cette circonstance il signe "St-François" tout court. Il signe de même, le 3 mai 1697, à un autre baptême aux Trois-Rivières.

(2) M. l'abbé Daniel: *Aperçu sur quelques contemporains*, p. 44.

(3) *Titres Seigneuriaux*, II. 169.

(4) Volant de Saint-Claude, natif des Trois-Rivières.

Quant à l'église, il me semble que le registre de 1689 fait autorité lorsqu'il note la destruction de cet édifice par les Iroquois. D'après M. Maurault, il n'y eut pas de prêtre à Saint-François (sauf deux visites, en 1691 et 1693) entre les années 1691 et 1698. Ma conclusion est que l'église brûlée en 1689 a été remplacée vers 1699 seulement.

Il n'y eut pas d'incursion iroquoise dans le Bas-Canada en 1695. Cette année et la suivante, les troupes françaises atteignirent ces Sauvages jusque dans leurs cantons, ce qui les força à demander la paix. D'ailleurs, les armées françaises étaient victorieuses en Amérique; même en Europe, il devenait visible que Louis XIV sortirait avec honneur du conflit ouvert depuis 1689, à la suite de l'avènement de Guillaume d'Orange au trône d'Angleterre.

Saint-François-du-Lac n'était pas déserté par ses colons, en dépit des courses des Iroquois. Le recensement de 1695 constate 101 âmes dans ce lieu, formant 15 ménages, avec 39 petits garçons et 34 petites filles. C'était une augmentation de vingt-cinq pour cent en trois ans.

Sorel n'avait que 87 âmes en 1695, savoir: 12 ménages avec 34 petits garçons et 31 petites filles. L'augmentation des trois dernières années n'était que de 6 personnes dans cette localité.

Yamaska ne recevait point de colons à cette époque. Si les gens de Sorel désertaient leurs foyers pour se réfugier quelque part, ce devait être à Saint-François, comme, par exemple, les Couturier dit Labonté, et les Niquet, qui paraissent avoir alors abandonné Sorel pour Saint-François.

M. Maurault, toujours persuadé que la paroisse était déserte depuis 1690, écrit: "En 1698, les Iroquois n'inspirant plus de craintes sérieuses, quelques familles françaises allèrent s'établir à Saint-François et les Sauvages y retournèrent à leur village. Le Père Louis André y fut envoyé comme missionnaire, et y demeura jusqu'à 1700, où il fut remplacé par le Père Jacques Bigot. (1)

Les chiffres du recensement de 1698 ne donnent guère raison à M. Maurault. Les voici: Saint-François 98 âmes, ou 15 ménages. Sorel 59 âmes ou 12 ménages. C'est toujours Sorel qui n'augmente pas ou qui décroît.

Depuis 1681 nous avons vu augmenter sans cesse la population de Saint-François. Les massacres dont on a tant parlé doivent se réduire à très peu de chose. Il n'est pas supposable que les colons des Trois-Rivières—car Saint-François ne recrutait presque pas ailleurs—se soient empressés d'aller combler des vides créés par la hache des barbares et même doubler le chiffre de cette population pour lui faire oublier les

(1) *Histoire des Abénakis*, p. 277.

grandes pertes qu'elle aurait subi, d'après la manière de parler des historiens.

M. Maurault dit encore : " Le massacre de ses habitants retarda l'établissement de cette paroisse, car, pendant plusieurs années, aucun n'osait s'y établir, craignant le renouvellement d'un pareil désastre. Aussi, en 1700, elle ne comptait encore que quelques familles, quoiqu'elle fut établie depuis treize ans. Ces familles étaient les Crevier, Desmarets, Giguère, Julien, Labonté, Véronneau, Pinard, Gamelin, Niquet, Jannel. En 1706, la population n'était que de 111 âmes." (1)

Saint-François-du-Lac n'a pas été retardé dans ses développements, à l'époque dont parle M. Maurault, c'est-à-dire de 1689 à 1700 puisque cette paroisse a constamment augmentée, tandis que Sorel se maintenait à peine, ou plutôt diminuait. La Baie du Febvre faisait de son côté des progrès très lents. De tout le groupe du sud du lac Saint-Pierre, on trouve que Saint-François conservait seul le mouvement de progression.

Les familles mentionnées par M. Maurault comme habitant Saint-François, l'année 1700, sont en majorité celles de 1681, preuve que ce n'était pas une population nouvelle. Il cite Pinard, qui venait de Nicolet; Véronneau, de Boucherville; Labonté et Niquet, de Sorel; Jannel, (2) des Trois-Rivières.

Lorsqu'il ajoute que, en 1706, on n'y comptait " que 111 âmes ", il ne compare pas ces chiffres avec ceux des recensements précédents, qui démontrent une augmentation constante dans les vingt années commençant en 1681.

Il va plus loin et dit : " En 1700, la paroisse n'était établie que depuis treize ans." Il fallait mettre vingt-sept ans.

Toutes ces assertions de M. Maurault sont de la pure fantaisie. Je m'attache à les refuter parcequ'elles sont reçues de nos jours comme parole d'Évangile. En histoire il faut tirer les appréciations et les conclusions des faits. C'est moins poétique, mais que voulez-vous !

BENJAMIN SULTE.

(1) M. l'abbé Tanguay ne dit rien de Jannel, mais il mentionne Jaurel et le classe comme Jean Harel (page 299 de son premier volume). Il est possible que l'un des fils de Jean Harel, soit François, soit Jean, nés en 1681 et 1683, ait été connu sous le nom de Jannel et que d'eux viennent les Jannel de Saint-François et de la baie du Febvre.

(2) *Histoire des Abénakis*, page 211.

LE NORD.

VIII

Deux routes nous conduisent à Ste-Agathe. L'une, qui passe à l'ouest, aux fermes de Madame Dr. Larocque, c'est la plus ancienne. La nouvelle est maintenant la plus fréquentée et passe aux moulins de M. Adolphe Marier. Le voyageur qui traverse nos campagnes est souvent embarrassé sur le choix des routes à prendre pour se rendre à destination. Il s'engouffre souvent dans un chemin où il n'y a pas d'habitation, et il parcourt quelquefois de longues distances sans reconnaître qu'il a fait fausse route. Il me semble qu'il serait très à propos, de la part des conseils municipaux, d'indiquer, aux fourches de tous les chemins, l'endroit où ils conduisent et la distance à parcourir pour s'y rendre. Le code municipal, Article 519, autorise les conseils de comté à placer ainsi des pôtiaux indicateurs. D'ailleurs le coût en serait si minime, comparé aux avantages que le public en retirerait, que les municipalités devraient se presser de donner l'exemple dans cette voie.

Quoiqu'il en soit, nous avons pris la route Est que traverse la rivière du Nord ainsi que la décharge du lac des Sables. C'est sur cette décharge qu'est placé le moulin de M. Adolphe Marier dont je me plais à faire l'éloge. C'est un homme d'une grande intelligence et surtout d'un solide jugement. Il a fait preuve d'un rare dévouement à la cause de la colonisation. M. Marier jouit d'une réputation sans tache, et son honnêteté proverbiale lui a assuré l'estime et le respect de toute la population. Il aime les honnêtes gens, et il était sincèrement attaché à l'Hon. M. Morin, qui voyait en lui un homme d'une extrême droiture.

Quand je dis *extrême*, c'est à dessein, et le fait de ne jamais revenir sur sa parole donnée, lui fit une fois une ennuyeuse affaire. C'est la seule tache que je lui connaisse dans sa vie ; mais la langue me démange trop pour résister à l'envie de raconter les incidents qui lui ont valu cette flétrissure.

M. Marier est un grand pêcheur devant l'Eternel. De fait, MM. Lavallée, Lachaine et Marier étaient considérés dans le Nord comme les plus passionnés amateurs de pêche et de chasse qu'il y ait eu dans les temps modernes. Ils s'étaient livrés à la pêche quand ce n'était pas

pêché de pêcher et quand on ne chassait pas ceux qui chassaient en n'importe quelle saison de l'année. Mais la loi vint, et un inspecteur de pêche, pour donner signe de vie, dût faire respecter la *dura lex sed lex*, qui consistait à prohiber la capture de la truite depuis le 1er octobre jusqu'au 31 décembre.

L'épreuve était rude, la tentation forte, surtout au temps où cette truite des lacs est la plus succulente, et la plus facile à prendre. On comprend aussi que l'appréciation s'en fit en raison de la défense. Le bon M. Marier n'y put tenir :

La faim, l'occasion, l'herbe tendre et, je pense,
Quelque diable aussi le poussant.

Mais le cerbère du gouvernement était là, l'œil au guet. Et un employé du gouvernement fédéral, encore ! Pour une truite, mais une belle, dame ! capturée à contretemps, le grand pêcheur fut pris et amené devant le juge, et condamné à \$20 d'amende ou un mois de prison dans la géôle du district de Terrebonne. "Eh, bien ! j'irai en prison," s'est dit M. Marier, dans un moment d'exaspération. La parole était donnée. La réflexion arriva : il reconnut qu'il avait eu tort d'avoir fait cette promesse ; mais c'était fait et il se croyait obligé de ne pas revenir sur ce qu'il avait dit. Il fit son mois de prison. Voilà le caractère de l'homme, parlant peu ; mais une fois la résolution prise, il l'exécute à la lettre.

Il faut tout dire : peut-être ne se figurait-il pas ce qu'était l'incarcération. Il avait été autrefois un prisonnier d'état. Il s'en faisait gloire. Et cet emprisonnement qu'il subit avec les bons lurons de 37-38 lui miroitait à la mémoire comme l'époque poétique de sa vie. Toujours est-il qu'il se rendit tranquillement entré les quatre murs de la prison de Ste-Scholastique et il y fit son mois. Il faut l'entendre raconter ses ennuis pendant ces trente longs jours de consignment.

Cet homme tenait à honneur de ne jamais revenir sur sa parole. Il faut avouer que c'est ennuyeux par fois, et la plus saine doctrine la représente un peu plus flexible. Quoiqu'il en soit, nous n'avons pas cru dégénérer en saluant en passant ce grand coupable du meurtre de quelques truites gloutonnes, mordant à l'appât en un jour d'abstinence.

Nous nous dirigeons vers le village de Ste-Agathe, à 30 milles de la paroisse de St-Jérôme, dont elle est une des plus jolies filles. Comme toutes les paroisses que nous avons traversées, celle-ci a eu pour noyau principal des colons venus de St-Jérôme. Plusieurs raisons ont contribué à cela, et la proximité des lieux, et le courage de ses habitants initiés à la vie de défricheurs ou de voyageurs, et l'encouragement des curés qui se sont succédés à St-Jérôme et surtout de M. Labelle, qui a fait de la colonisation du Nord une question d'état.

Le village Ste-Agathe des Monts est placé en amphithéâtre sur le bord du grand Lac des Sables dans le troisième rang du Canton de Beresford. L'aspect en est ravissant ; au soleil levant d'un beau jour d'été, alors que les vapeurs du lac se dissipent et que surgissent les bords enchanteurs de cette nappe d'eau et les pointes qui s'y avancent, vraiment je n'ai jamais rien vu de plus poétique ni sur les bords du lac de Genève, ni sur le lac d'Albano.

L'église, qui est un petit bijou de style et d'ornementation, est sur un large terrain donné par le regretté M. le Dr L. E. LaRoque, qui était le frère de Mgr Joseph LaRoque, évêque de Germanicopolis. Il avait sacrifié une partie de son temps et de sa fortune au succès de cet établissement. Il y a mis l'énergie qu'il mettait en tout ce qu'il entreprenait. Il fut l'un des bienfaiteurs de la localité, où il s'est empressé de faire bâtir un moulin pour le bénéfice des colons qui devaient venir après lui. Son nom est béni de tous et gravé dans le cœur des paroissiens, en attendant qu'il soit gravé sur le marbre de l'église pour laquelle il s'est montré d'une grande générosité.

M. le Dr LaRoque a laissé à sa mort plusieurs propriétés, entr'autres cette magnifique pointe de laquelle a été détaché le terrain de l'église, et une ferme à deux milles du Village.

La paroisse de Ste-Agathe a été érigée canoniquement par décret du 4 mars 1875, et civilement par proclamation du 17 août de la même année. Elle comprend 1o. tout le canton de Beresford, 2o. les 7^e, 8^e et 9^e rangs du canton de Morin, et dans les 10^e et 11^e rangs du même canton tous les lots depuis le No. 26 inclusivement, jusqu'à la ligne du susdit canton de Beresford, 3o. Les 8 premiers lots dans tous les rangs du canton de Doncaster ; et la dite paroisse est bornée au nord et au nord-ouest, par le canton d'Archambault ; au sud, par le canton de Howard ; à l'ouest, par les cantons de Wolfe et Howard ; au nord-est par le lot No. 9 dans tous les rangs du canton de Doncaster ; enfin, au sud-est, partie par le canton de Wexford, partie par le lot No. 25 des 10^e et 11^e rangs du canton Morin et partie par le 6^e rang du dit canton Morin.

A cette époque 123 acres de terre étaient consacrées à la culture du blé qui a produit 1,026 boisseaux. On a récolté 977 boisseaux d'orge, 25,602 boisseaux d'avoine ; 246 boisseaux de seigle, 1,419 boisseaux de pois et de fèves ; 15,964 boisseaux de sarrasin ; 154 boisseaux de maïs. On y avait consacré 91 acres à la culture des patates qui ont produit 13,408 boisseaux. On y a récolté 593 boisseaux de navets et 17 boisseaux d'autres racines ; 1,939 acres ont été mis en foin dont la quantité récoltée a été de 1,355 tonneaux. On y a récolté 1,551 boisseaux de graines de mil et de trèfle.

Nous arrivâmes à Ste-Agathe à la soirée, alors que les quinquets s'allu-

maient successivement, suivant le besoin ; à la campagne les gens veillent en partie aux portes, pendant ces soirées chaudes d'été où l'air est insupportable sous les mansardes, tandis qu'on respire avec tant d'aise sur les perrons ou même sur la renouée des devants de portes.

Quelques-uns passent des soirées entières sans allumer de chandelles, soit par économie, soit par agrément. De fait il y a un certain charme à passer la soirée sous les lustres du firmament, surtout quand la grande lampe du ciel répand sa lumière argentée. Les enfants même en apprécient les faveurs :

—Quelle est-ce que t'aime mieux, toi, Toto, la lune ou le soleil ?

—Va-t-en donc avec ton soleil qui n'éclaire que quand il fait clair. Parlez-moi de la lune, elle, elle éclaire quand il fait noir.

Eh ! oui, elle éclaire quand il fait noir, et dans les montagnes qu'elle illumine d'un côté pour laisser l'autre dans l'ombre, et dans les grands lacs où elle se mire, elle a l'air de rendre plus de services que le soleil. Quel tableau que celui d'un village assis sur le versant d'une colline, les pieds baignés par l'onde d'une nappe d'eau, le dos appuyé sur une haute montagne, la tête couronnée du clocher de l'église, le tout illuminé des lueurs des étoiles et de la lune ! Personne ne reste insensible à ces spectacles si souvent répétés, mais toujours beaux. Aussi poussions-nous une exclamation les uns après les autres : Ah ! que c'est beau ! !

Ste-Agathe a son notaire résident, M. Labelle, ci-devant de St-Joseph du Lac ; un médecin, M. le Dr Olivier, fils de feu M. le juge Olivier, de Joliette ; plusieurs marchands importants et plusieurs industriels : cordonniers, menuisiers, forgerons, etc. ; le village possède deux bons hôtels. Nous mîmes nos chevaux à l'un d'eux, (Hôtel Chalifour) et nous logeâmes à l'hôtel tenu par M. Amable Godon, à environ un arpent du lac, sur la rue principale qui passe devant l'église. C'est une assez vaste maison à un étage et mansarde, munie de la grande enseigne traditionnelle, en français celle-ci. Au lieu de "Godon Hôtel", on y lit "Hôtel Godon." Et puis sur la porte la légende légale : *Licencié pour la vente des boissons enivrantes.*

Ainsi gare à vous. On y distribue de la boisson, mais soyez rassurés, car c'est sans cachette, par conséquent tout doit s'y passer suivant la loi, qui oblige le licencié à inscrire ces mots consolants. Ce n'est pas dit, mais ici on loge à pieds et à cheval, et l'on y mange bien : bonne viande, excellent pain, œufs frais, bon thé. Les lits sont moelleux, trop même pour ceux qui ont été militaires et qui dorment mal sur la plume. Le service est aussi bien fait qu'on peut le désirer dans ces endroits. L'hôtelier est un brave homme qui n'est pas né dans le métier et qui n'en a pas les roueries. Aussi traite-t-il les voyageurs comme des amis. C'est peut-être un tort aux yeux de ceux qui

veulent rester à l'écart. Il a l'air de se payer plus de bon temps que sa digne femme qui se donne une peine énorme pour satisfaire ses hôtes.

M. Godon a avec lui son père et sa mère, vieillards qui ont célébré leurs noces d'or, il y a quelques années, et qui sont encore vigoureux. Ce sont deux types parfaits de *canayens* pur sang. Le père Godon est l'un des premiers colons de Ste-Agathe, après avoir été l'un des premiers de St-Jérôme. Il faut en parler au long, car c'est le caractère national parfait qui se révèle dans ce type, petit de taille, à la mine réjouie, à la figure franche et narquoise. Il est d'une foi à renverser les montagnes, et de fait s'il n'en a pas renversé il en a défriché plusieurs. Aussi ne badinez pas avec le père Godon en matière de religion. Ces arguments ne sont pas longs. Il croit en toutes les vérités de son catéchisme pour deux raisons, parce que son curé le lui a appris, et qu'il s'en est toujours trouvé bien. Mais, il faut le dire, il croit à bien des choses qui ne sont pas même croyables. Il a travaillé toute sa vie, pour établir une famille de dix enfants, qui lui ont toujours été respectueux. Aujourd'hui ils entourent sa vieillesse de soins et il jouit d'une grande consolation dans l'amour de ses enfants et dans la prière. Aussi les chapelets, ça roule avec le père et la mère Godon. Cependant ils sont de la doctrine de St-François de Salles, qui disait qu'un saint triste fait un bien triste saint. Ils aiment à s'amuser. Rien ne leur fait plus plaisir encore que d'assister à un fricot ou à une noce, où le père Godon danse encore sa gigue et bat l'aile de pigeon. Par exemple, pour faire merveille il faut qu'il danse sur ses chaussons. Et après une soirée de travail comme de plaisir, oh ! la prière et le chapelet. Il faut entendre les recommandations qui suivent les cinq dizaines. Et c'est pour Pierre qui est absent, et c'est pour ce pauvre petit Paul qui est dans ses travaux, et c'est pour Josephite qui va se marier, en seule fin qu'elle ait un bon mari, et c'est pour Marguerite, en seule fin de conserver le sien toujours bon. Un *Pater Ave* pour que la Ste Vierge continue à être notre bonne mère, et un autre *Pater Ave* pour que le diable reste dans l'enfer. Ainsi de suite. Vous croyez que je plaisante. Eh bien, non, j'ai déjà assisté à la récitation des prières de la mère Godon, et il faut se pénétrer de toute la profonde philosophie que comporte ces recommandations sympathiques pour s'empêcher de pouffer de rire. C'est avec cette foi que ces gens ont élevé et très bien élevé leurs enfants. Aussi tous jouissent de l'estime publique, et sont d'une honnêteté remarquable.

Il y avait pourtant trois grands vices que se partageaient les époux Godon. Ils fument tous deux, mais comme c'est devenu une habitude il paraît que le confesseur leur a dit qu'ils peuvent se préparer à la mort sans cesser de tirer quelques touches. Aussi

ne s'en corrigent-ils pas. Un autre crime du père Godon, dont il s'est corrigé... faute d'occasion... c'est qu'il s'excitait dans les élections. Ecoutez, moi je l'ai vu à 70 ans faire appel au meilleur de ceux qui insultaient son candidat. C'était comme si on avait insulté sa religion. Et de fait il était tellement ferme dans sa foi politique qu'il en faisait une religion. On ne m'accusera pas ici de faire de la politique, car je ne me rappelle même plus de quel côté il était,tout de même, je l'ai vu bien excité. Heureusement que ça ne durait pas. Et les poignées de mains succédaient vite aux coups de poings.

Je parle d'un troisième défaut, et malgré mon scrupule à le dévoiler il faut pourtant que j'en parle, tant il est vrai que " des femmes et des chevaux il n'en est point sans défauts ", car celui-ci n'a été partagé que par la mère Godon. Voyons lecteurs, pardonnez-moi cette médisance je vais vous le dévoiler : c'est... c'est la propreté. Je ne ris pas, c'est chez cette femme un véritable défaut, comme le scrupule en religion, quoi !..... Elle persécute tout le monde pour un grain de poussière. On ne peut marcher sans qu'elle soit derrière nous avec un balai à la main pour essuyer nos traces ; si elle va en voiture, elle a un linge pour épousseter le siège. Elle s'appelle Angélique et le père s'appelle Antoine. Quand vous voyez le père Antoine, non loin est la mère Lilique, qui lui fait toujours des recommandations : fais donc attention, Antoine, tu ne vois donc pas que tu as marché dans la boue ; ôte donc ces grains de mil qu'il y a sur ta bougrine, je n peux pas m'imaginer que t'aies été soigner les garrettes avec. Bigre ! Antoine, je m'en vais te prêter mon parapluie, mais j't'avertis, s'il mouille tâche de rentrer quelque part pour ne pas l'abimer.....

...Quand je vous le disais que c'est un vice !

Tout de même le temps semble leur être laissé pour expier leurs fautes. Ils ont bien mérité cette faveur. Jamais cœur ne fut plus généreux. Avant qu'il y eût un hôtel à Ste-Agathe ce sont eux qui retiraient les étrangers ; avant qu'il y eut un presbytère c'est chez eux que descendait l'Evêque dans sa visite pastorale ; ils n'ont jamais manqué la messe les jours d'obligation, et l'on n'a jamais refusé l'hospitalité dans cette maison bénie, où le pauvre comme le riche trouvait le pain de l'amitié, la franche bonne humeur.

Mais, direz-vous, lecteurs, vous connaissez bien des détails sur la vie du père Godon et de sa vieille. Je m'en vais vous dire un secret : ce vieillard, c'est mon oncle, et cette vieille femme, c'est ma tante, et j'en suis fier. Ils ont combattu vaillamment sur le champ agricole ; ils n'ont tué personne, c'est vrai ; mais ils ont donné la vie à dix enfants et une centaine de petits enfants leur doivent l'existence. Ils ont abattu la forêt qui s'opposait à la culture, ils ont arraché les souches qui arrê-

taient le soc de la charrue ; ils ont contribué à faire vivre plusieurs de leurs compatriotes ; ils ont élevé leur famille dans l'amour du Seigneur, et ceux-là, j'en suis sûr, seront appelés " Enfants de Dieu ".

Les maisons du village de Ste-Agathe sont généralement spacieuses et d'une propreté qui est d'ailleurs le cachet caractéristique des habitations canadiennes. Elles sont, dans les campagnes, pour la plupart blanchies à la chaux, et, dans les villages, lambrissées en petites planches posées en déclin. La forme des maisons est toujours la même : c'est la forme carrée ou oblongue avec toit à pic, qui a bien sa raison d'être à cause de la neige. Toutefois, j'aimerais à voir adopter le genre d'architecture en vogue aux Etats-Unis. Rien n'est plus coquet que ces petits cottages à ailes, aux fenêtres capricieuses avec veranda et campanile. Les balcons, les portiques, les galeries, les chassis en saillie y sont à profusion et donnent, par la peinture variée qui les recouvre, un aspect tout-à-fait plaisant. Il y a des publications illustrées qui donnent une foule de plans variés faciles à exécuter et que le conseil de chaque municipalité pourrait se procurer pour les communiquer aux contribuables.

On a eu la précaution à Ste-Agathe de tracer les rues très larges, ce qui permet de faire des plantations et d'embellir ainsi la devanture des propriétés. D'ailleurs la santé n'a qu'à y gagner. C'est le grand tort de nos anciens villages d'être construits contrairement aux règles du bon goût, de l'hygiène et de la sécurité. Car que le feu prenne donc dans l'une de ces maisons de bois qui sont presque toutes appuyées les unes sur les autres. Chaque conseil de village et de ville devrait avoir un officier chargé de faire le tracé des rues, d'indiquer à chaque propriétaire qui veut bâtir la distance à observer des bâtiments voisins. Mais il y a une mesure qui ne manquera pas, je l'espère, d'être observée, ce sera d'obliger les constructeurs à se servir d'une préparation qui sera bientôt lancée sur le marché canadien et qui s'appelle " ignifuge ". L'ignifuge est une composition chimique qui peut se mettre dans l'eau, dans le vernis, dans la peinture, et qui a la propriété de rendre les objets ininflammables. Cette invention a aussi la propriété d'éteindre le feu. Vraiment les conseillers qui peuvent ainsi par un règlement prévenir les conflagrations, seraient sans excuse s'ils ne le faisaient pas.

Le village de Ste-Agathe est pourvu d'un aqueduc qui verse dans chaque habitation une eau abondante et limpide.

Le lac des Sables, sur les bords duquel le village est bâti, s'étend dans les 2e, 3e et 4e rangs de Beresford. Il était autrefois bien poissonneux, en truites surtout. Il est presque épuisé aujourd'hui. Cependant on y prend encore de belles pièces. C'est tout de même bien agréable pour une localité, d'avoir, à la porte, un étang de quelque dix milles

de circonférence, où l'on peut mettre la ligne et sentir mordre à l'appât, quand même on ne prend rien. Ça me rappelle une farce. Un de ces enragés pêcheurs était depuis quelques heures sur le bord de l'eau à plonger et tirer sa ligne sans prendre un traître mulot. Un observateur, agacé de tant de patience, lui crie : "Voilà une heure que je vous regarde pêcher, il faut que vous soyez bien sot de rester si longtemps sans rien prendre." "Je vous trouve bien plus sot, moi, répondit-il, de me regarder faire si longtemps sans espérance de ne rien prendre."

Des deux le plus crétin était bien, en effet, celui qui regardait bêtement faire l'autre.

La décharge du lac des Sables est assez abondante pour faire mouvoir plusieurs moulins. C'est sur son cours, qui se jette dans la rivière du Nord, qu'est bâti le moulin du Dr Larocque, le premier de la localité, et ce sont ses eaux qui alimentent les écluses du moulin Marier.

Le lac des Sables est tout à fait irrégulier et présente l'aspect d'une ancre de navire.

Du lac des Sables on communique par une route assez avantageuse au lac Morin, connu sous le nom de lac Manitou, situé à une couple de lieues du village Ste-Agathe, dans les 2^e, 3^e, 4^e et 5^e rangs de Beresford ; mais il atteint par une de ses pointes le canton de Wolfe. L'aspect de ce lac Morin est ravissant, parsemé qu'il est d'îles verdoyantes. Il est peuplé d'une quantité considérable de poissons, surtout de truites saumonées. Il se charge par un petit lac qui le domine à quelque dix arpents de distance. Dans cette charge, suffisante pour faire mouvoir une usine, monte une quantité si considérable de carpes, le printemps, qu'on les prend à pleins sacs.

Les bords du lac Morin sont en amphithéâtre et les eaux en sont tellement limpides qu'on peut voir, à l'automne, frayer le poisson et surtout la truite, qui ne semble pas intimidée qu'on l'observe. Ceux qui ne sont pas initiés aux mœurs de ces poissons, seront bien aise de connaître comment la Providence a pourvu au mode de reproduction de ces malacoptérygiens abdominaux. Quand vient le temps du frai, la truite ne mord pas. Elle se tient sur les bords du lac, se frottant le ventre sur le sable de la grève. Les mâles par cette opération jette leur semence et les femelles leurs œufs qui deviennent fécondés par le contact. Il y a une grande quantité de ces œufs que le courant entraîne et qui ne peuvent être fertilisés. Et voilà pourquoi l'instinct de ces poissons les conduit dans les eaux calmes. C'est en prévision de cette perte considérable que subissent les produits de la femelle qu'ils sont si nombreux et que chacune d'elle en jette des milliers. Admirable sagesse de Celui qui fait porter par les vents la semence des fleurs sur les étamines d'une autre fleur et la rend ainsi fertile. Cette sagesse est suffisante pour émerveiller les esprits observateurs et les engager à

bénir la Providence, qui ne peut nous oublier dans la distribution de ses bienfaits, nous pour qui toutes ces merveilles ont été faites.

Il y a dans ces lacs des richesses immenses qui ne sont pas exploitées. Tout le monde connaît le goût exquis de la truite. De fait on la paie très cher sur nos marchés, et elle remplace avantageusement le saumon. Elle appartient au 2^e ordre des poissons osseux, comme le saumon, que l'on rencontre en grandes troupes, principalement à l'embouchure des fleuves, dans laquelle il entre pour y déposer ses œufs. Et pourtant il se fait ici un commerce de truites très limité. C'est à peine si l'on rencontre de temps en temps sur nos halles notre truite des lacs. Pourquoi ne ferait on pas comme aux Etats-Unis, où l'on élève ce poisson ? C'est facile, car les œufs et le sperme peuvent s'en transporter à de grandes distances. Voici en résumé le mode des opérations nécessaires à la reproduction : on ménage trois étangs qui communiquent l'un à l'autre, et ce afin de suivre un système de rotation. On transporte cette année dans l'un des étangs les œufs et la semence. Lorsqu'ils sont éclos on transporte ce frai dans le second étang, afin de laisser libre le premier où, au temps de la ponte, on mettra de nouveaux germes. La troisième année l'on fait émigrer dans le troisième étang le frai du second, qu'on vend à la fin de l'année, pour faire place à celui du second, et ainsi de suite.

La raison pour laquelle on ne laisse pas le frai d'une année avec celui de l'année précédente, c'est que la truite est carnivore, comme presque tous les poissons qui se dévorent entr'eux. On calcule qu'une truite de trois ans est bonne pour le marché.

Il y a paraît-il de ces établissements aux Etats-Unis qui accordent aux actionnaires de forts bénéfices. Au Canada le gouvernement a entrepris de peupler plusieurs de nos rivières de saumons en y transportant des œufs fécondés. Un de mes amis, M. Adélar Dorion, a tenté de faire ces années dernières un commerce de truites, non pas en les élevant, mais en les pêchant dans des lacs dont il avait obtenu la location, et en les exportant. Je ne crois pas qu'il continue aujourd'hui cette industrie, et je ne sais à quelle cause attribuer la cessation de ses opérations. Dans tous les cas il aura eu le mérite d'avoir tenté un commerce très rationnel, et d'avoir donné l'idée à d'autres qui pourront en faire bénéficier le commerce de notre pays.

Les bords du lac Morin, ci-devant couverts de très riches érablières et en partie aujourd'hui défrichés, ont été exploités en premier lieu par M. Pierre Bohemier, fils de M. Jean Marie Bohemier, et de dame Marthe Testard de Montigny, de Ste-Anne des Plaines.

Ce jeune homme n'avait que vingt ans quand, au sortir du collège de Terrebonne, il se dirigea seul, à travers la forêt, vers le nord, pour aller ouvrir un établissement sur les bords du lac Morin. Inutile de

dire les privations, les ennuis, les sacrifices qu'il endura. Mais aujourd'hui il a là une des plus belles fermes du nord, comprenant cinq cents acres de terre, dont cent sont en bon état de culture. M. Bohémier a été pour la paroisse de Ste-Agathe, où il est établi depuis vingt-cinq ans, une bénédiction par son éducation, son dévouement et ses conseils. Il a occupé les principales charges qui lui ont été confiées avec un grand esprit de justice, et surtout celle de Maire qu'il conserva pendant plusieurs années. Est-ce mission ? Est-ce fièvre ? M. Bohémier a mis ces propriétés de Ste-Agathe en vente pour aller ouvrir d'autres établissements sur la Lièvre et la Kiamica.

Il y a environ 25 ans, (mon Dieu qu'il y a déjà longtemps !) alors que j'étais étudiant, j'étais en vacance chez ce M. Bohémier. Et je fus apitoyé sur le sort de ces pauvres colons qui l'environnaient. Une chaumière mal jointe les abritait à peine, leur nourriture consistait presque exclusivement en patates et en galettes de sarrasin. Encore fallait-il qu'ils allassent au loin faire moudre leur grain. Et pourtant ils travaillaient tout le jour, sous le feu d'un soleil tropical, et quelquefois la pluie traversait leurs hardes qu'ils ne pouvaient faire sécher faute de change. Je les plaignais tout haut, lorsque ce brave M. Bohémier me fit la réflexion qu'ils étaient bien plus heureux que lui. En effet, me dit-il, tandis que je me livre aux soucis pour réussir dans mes travaux, eux se livrent au plaisir, et, presque tous les soirs, lorsque je me torture l'esprit pour calculer ou tirer des plans, ils s'assemblent chez l'un d'eux et ils dansent au son du violon de la côte. C'était à la lettre, car le soir même il y avait réunion à la porte d'une cabane, et zing zing zing..... Nous entendions au loin les frons frons frons du violon et les éclats de rire des convives. Leurs amusements me paraissaient bien innocents et, je le suppose, ils suivaient les conseils du bon curé du village.

Aux vignes dans les vendanges,
 Aux champs pendant les moissons,
 De Dieu chantez les louanges
 Il sourit à vos chansons.
 Quand le plaisir dans la plaine
 Le soir vous appellera,
 Dansez gaiement sous le vieux chêne } *Bis.*
 Et le bon Dieu vous bénira.

Ce fait est une preuve de plus que le bonheur n'est pas toujours où on le croit, et qu'il ne s'achète pas.

Quoiqu'il en soit je prédis à Ste-Agathe, dont le lac Morin fait partie, un avenir prospère, et par l'excellence de ses terres et par le site exceptionnel que cette paroisse occupe, et par la richesse de ses bois francs, qui devront alimenter les fourneaux de Montréal pendant bien des années, quand la voie ferrée en perspective sera en opération.

Nous quittons à bonne heure le village de Ste-Agathe. Les chevaux de M. Beaubien, qui ont vingt lieues dans les pattes en deux jours, piaffent dans la cour de l'hôtel Chalifour ; le colon vient nous avertir qu'ils sont impatients, nos jeunes écoliers ont le fusil sur l'épaule, nous prenons congé de la famille Godon et en avant vers St-Faustin, en longeant de temps en temps la branche Ouest de la rivière du nord, dont le bras Est va vers sa source principale, le lac de la Quenouille. Nous sortons bientôt du Canton Beresford pour entrer dans celui de Wolfe, dans le comté de Terrebonne, en longeant des lacs superbes et d'un pittoresque éblouissant.

Le canton Beresford que nous quittons est dans l'agence de M. Marchand. En 1880 il y avait encore d'arpentés et en vente 7,677 acres de terre. Le sol de Beresford est léger et sablonneux, un peu rocheux et d'assez bonne qualité. A certains endroits il est fameux, si l'on en juge par les produits que l'on y a vus. Nous avons remarqué que les saisons y sont un peu plus tardives qu'à Montréal, parce que lorsque nous y sommes passés, on y était encore dans les⁴ foins. Les fruits sauvages, surtout les framboises, abondent dans ces contrées où les habitants nous ont paru à l'aise, et l'on nous a assuré que plusieurs d'entr'eux sont riches.

Jusqu'à Ste-Agathe nous n'avons eu qu'à nous féliciter des chemins. En effet, les routes faites par le gouvernement sont superbes, et elles se conservent généralement belles, pratiquées qu'elles sont sur des terrains en pente et bien égoutés. Quand je dis beaux chemins ça ne veut pas dire qu'ils soient plats, dame ! Mais, passé Ste-Agathe, commence le chemin du Paradis... en longeant le purgatoire. C'est une série de côtes, d'ornières, de cailloux,... et toujours, toujours... C'est-à-dire comme dans les contes ennuyants : " Marche, marche, rencontre une côte, marche, marche encore, passe une autre côte, rencontre une grosse roche, marche, marche encore, tombe dans un trou..." Ah ! les côtes ! Et surtout nos côtes ! Aussi étions-nous forcés de marcher pour nous délasser. C'est alors que nos jeunes amis s'en donnaient. Il fallait les voir le fusil à la main, sauter les clôtures d'embaras, grimper sur les roches pour poursuivre les geais au plumage bigarré, un écureuil à la fourrure rousse. Tout de même il faut mettre un certain art pour approcher ce petit gibier, surtout cette petite gent de la famille des corbeaux qui semblent deviner le danger. Aussi chaque geai, à la vue du chasseur, donne-t-il l'alarme par un cri strident, et il est certes bien compris, puisque tous les sujets ailés s'envolent en l'entendant.

Nos jeunes Nemrods étaient infatigables, et nous étions obligés de ralentir leur zèle ; il devenait imprudent de les laisser gambader au grand soleil, à travers haies, roches et broussailles. Quelle vigueur

il y a dans ces gars développés par des exercices corporels ! Je ne cessais d'admirer leur agilité et la flexibilité de leurs membres musculeux. Leur excitation à poursuivre leur proie nous faisait craindre des accidents. Je dois noter que les geais se fichaient d'eux et que tous se sauvèrent de leurs coups, grâce à l'organisation de leur police et à la vigilance de leur arrière garde.

Il n'en fut pas ainsi du pauvre pivert qui, tout préoccupé à faire bombance sur les troncs d'arbres, eut le sort de ceux qui s'enivrent dans la bonne chère. Ce n'est pas que cet oisillon manque d'intelligence pourtant. Voici un trait des mœurs du pivert que je trouve dans les "*Mondes*" : " L'été dernier, dit M. Aimé de....., je me promenais dans une allée de mon parc lorsque je vis un pivert se placer à une cinquantaine de pas devant moi, regarder s'il était épié, puis se coucher et faire le mort, étendu, immobile, la langue tirée démesurement ; de temps à autre il la faisait rentrer dans son bec. Près de lui était, dans l'allée, une fourmillière souterraine. Les fourmis sortant de leur demeure, croyaient voir dans le pivert un être mort, et s'amoncelaient sur sa langue pour la dévorer ; mais le contraire arrivait : lorsque la langue du pivert était couverte de fourmis, il les avalait. Il recommença ce manège jusqu'à ce qu'il fut complètement rassasié ; alors il courut vers son nid pour porter la nourriture à ses petits. Je remarquai pendant plusieurs jours la même manœuvre, et je conclus que le pivert, aussi bien que le crapaud, est un être utile et qui mérite protection. "

Laissons-là nos oisillons et enfonçons-nous davantage dans cette chaîne si tourmentée des Laurentides. Elle offre partout comme points de vue, des ravins sombres, des pics arides, des rochers nus et sévères, d'autres couverts d'une demi végétation que le feu a noircie et sur lesquels se penchent des arbres desséchés ou bouleversés. Nous nous rapprochons de temps à autre de la branche Ouest de la Rivière du Nord, qui se rétrécit peu à peu comme pour nous indiquer qu'elle arrive à sa source. Mais ce qu'il y a de pittoresque, ce sont ces lacs que l'on aperçoit quelquefois à travers la forêt, et qui se présentent souvent avec un air riant et des bords défrichés et couverts de blé sarasin en fleur. Alors nos jeunes gens et nous poussons des cris de joie que les échos répètent autant de fois que les montagnes voisines comptent de gonflements. Hou ! Hou ! Oh ! Oh ! Et les canards qui plongent dans l'onde coulent sur les flots en les faisant rider, et les hérons se lèvent sur leurs échasses, s'éloignent à fleur d'eau, loin de la table du renard ; le butor s'enfuit sur la grève et se cache dans les joncs.

Et tout à coup dans le désert qui avoisine cette nappe d'eau on aperçoit un chantier d'où la fumée s'élève par un tuyau qui perce le

toit. C'est la maison du colon qui vit à un mille, deux milles, quelquefois à trois milles du voisin.

Nous entrons saluer cette famille. L'homme est à quelques arpents de là. Nous entendons le bruit de sa hache sur le merisier retentissant, sa femme l'appelle et il vient les bretelles à bas, le cou découvert, ruisselant de sueurs et les bras nus. Il essuie du revers de sa main son front humide et nous salue en ôtant son chapeau de paille et nous nommant par nos noms. Il a su que nous allions au Nominingue par des hommes qui montent à pied au chemin de la Lièvre et qui, marchant la nuit, nous avaient passés à Ste-Agathe. Il nous invite à nous asseoir dans son castel, et sans façon nous entrons prendre un coup d'eau, et de la bonne. Monsieur, nous dit-il, elle coule d'une source à quelques pas de la maison. Il prend son seau, vide celle qui y séjourne depuis quelques heures et revient avec de l'eau qu'on aurait dit à la glace, sans en avoir le danger. Le goblet de fer blanc passe à tour de rôle après quoi la politesse est offerte à nos pauvres chevaux... avec le seau bien entendu.

Les citadins ne connaissent peut-être pas ce que c'est que le château du colon. C'est une boîte de douze ou vingt pieds carrés faite de bois ronds, sapin ou pin, superposés les uns sur les autres et dont les bouts tiennent l'un à l'autre au moyen d'encochores ; c'est cette architecture que techniquement on appelle en *queuc d'aronde*.

Le toit placé à huit ou dix pieds du carré, d'un déclin de 2 à 3 pieds, est généralement fait d'écorce de bouleau, de sapin ou de frêne, quelquefois même de pièces de cèdre fendu. Comme ces chantiers sont généralement construits avant qu'il y ait des moulins à scie dans la localité, les portes et les châssis, s'ils sont en bois poli, viennent des paroisses où il y a des scieries. Nous avons vu de ces chantiers où il n'y a pas une planche sciée et pas un clou planté. Tout y est fait à la hache et à cheville.

Les interstices sont calfeutrées avec de la mousse souvent recouverte de glaise. Comme on ne se peut procurer de la brique et de la chaux qu'à grands frais, la cheminée est un tuyau. Et vous dire si on chauffe la dedans, l'hiver bien entendu, car l'été le poêle est toujours dehors, abrité d'un appendice qui consiste en quatre gaules appuyées sur autant de fourches plantées en terre. Il n'y manque plus au colon que de quoi manger pour vivre le plus heureux du monde et chanter :

" On peut bien manger sans nappe
Et sur la paille on peut dormir.
Les gueux, les gueux, sont des gens heureux,
Ils s'aiment entr'eux,
Vivent les gueux !

A propos de sommeil, n'allez pas croire que ces messieurs les colons se privent de bons lits ; ils ont la paille, la mousse, la fougère et même les immortelles des champs. Outre que la fougère est aromatique elle est très saine.

Pour l'édification des nourrices je dirai avec un auteur de médecine que " les feuilles de fougère servent à confectionner la couche des enfants. Les coussins et les matelas qu'on en fait sont beaucoup plus sains que ceux qui sont faits avec la plume. On les recommande surtout aux scrofuleux et aux rachitiques."

C'est en partie ce qui explique cette santé robuste, ce teint vermeil, cette pureté de sang qu'ont les enfants des colons qui vous ont des joues à faire crever de dépit les mamans de nos grandes villes.

—Combien avez-vous d'enfants? demandâmes-nous au colon... et à la *colonne*. Il fallait bien lui faire cette question, car à tout moment il en surgissait de nouveaux.

—Dix, nous répondirent-ils.

—Dix ! Et quel âge a le plus vieux ?

—Onze ans ; et il travaille celui-là. Tenez, voyez-vous cet abatti? Eh ! bien, c'est lui qui a coupé les ferdoches et les a ramassées.

Et ce petit bonhomme trapu, aux muscles développés, arrivait nu pied avec sa faucille à la main, confirmer qu'il était de force et de taille à fouailler chevaux et bœufs.

Tenez, vous pouvez le constater, sur le lac Lacoste, à environ quatre lieues de la Chute aux Iroquois, il y a un nommé Lacasse, un des plus beaux Canadiens du pays, qui est le colon de l'Hon. Lacoste ; il a onze enfants, dont le plus vieux a 14 ans, il a défriché etensemencé en une année quinze arpents de terre, et son petit garçon en a coupé les broussailles et les arbustes, et il les a ramassés en tas pour les faire brûler. Ça doit être comme ça que les veut le curé Labelle... ou bien il est exigeant.

Maintenant que nous avons fait boire hommes et bêtes, avançons en laissant derrière nous le lac La Grise, le lac La Brume, le lac Cornu, et d'autres encore plus beaux en leur apparence qu'en leurs noms baroques et insignifiants, tandis qu'il aurait été si facile de les baptiser de noms poétiques ou historiques, et nous arrivons, devinez où? Mais à quoi sert vous faire deviner, vous, lecteurs, qui ne connaissez pas la Repousse. Elle est bien connue, pourtant, depuis St-Jérôme jusqu'à la Rouge. Que dis-je, jusqu'à la Lièvre et même jusqu'à la Gatineau. C'est la terreur du pionnier, mais aussi son épreuve. Celui qui va s'établir au-delà de Ste-Agathe et qui passe la Repousse est considéré comme ayant franchi tous les plus grands obstacles. Que de gens ont rebroussé chemin en l'apercevant se dresser dans le sentier de la colonisation. Sapristi, avant de la franchir,

arrêtons nos équipages fatigués, faisons prendre une guele à nos chevaux, buvons une larme et prenons une bouchée, il arrive midi. Nous nous mettons à l'ombre, près d'une claire-fontaine, comme dans notre chanson nationale, nous allumons un petit feu sur lequel nous mettons un bidon rempli d'eau. Bouille garçon, dit notre chef cuisinier. Et en cinq minutes le thé est fait.

Vous n'avez peut-être jamais goûté les délices d'un repas sur le bord de la route, sous le pouce, comme on dit. Et bien, regardez-nous faire. Nous dressons les tables, je dis les tables, car chacun a la sienne ; l'un une belle roche plate, l'autre une souche, un troisième une perche de la clôture, un quatrième la planche de la barouche, et, quelques-uns, leur morceau de pain appuyé sur les cinq doigts de la main gauche. Communauté indivisible des vivres de Sa Majesté que contient le grand-dissime fourgon de M. Beaubien.

Voyons, toi, Charles, coupe du pain ;—Louis, tranche du saucisson.—Y a-t-il du sel?—Allons, le beurre.—Voici des gretons, qui en veut?—Il y a du jambon, là, dans la poche.—Moi je mange du lard ; tranchez-en donc, qu'on fasse des grillades à la broche.—Ça c'est une bonne idée !—Allons, p'tit Pierre, va chercher de l'eau.

Et bientôt le fumet des grillades promène sous le nez des gourmets son odeur appétissante, et tous de se les partager.—Fais-en encore, Bigras, il n'y en a pas assez. Tonnerre ! que c'est bon.

Et bientôt le silence se fait, puisque ventre affamé n'a pas d'oreilles pour entendre ni de bouche pour parler. Mais le spectateur entendrait le babil du ruisseau, le cri lointain du roitelet, le frémissement de la feuillée qui accompagne le cliquetis de nos armes et de nos mâchoires, et le rongement non moins significatif de nos chevaux.

—Voulez-vous des pommes confites, du fromage ?

—Oui ; c'est bien.

Et le fromage se distribue. Mais le farceur qui l'offrait avait emporté du fromage de Limbourg. Vous pouvez vous imaginer ce qu'en a dit Bigras.—Cré cochonnerie, dit-il.

De fait, il faut avoir le goût perverti pour manger de ce raffiné.

—Bien, mangez des confitures, alors.

Bref, de l'aveu de tous, c'est un repas succulent qui nous fait apprécier le refrain :

Savez-vous pourquoi, mes amis,
 Nous sommes ici réjouis ?
 C'est que le vin est bon
 Apprêté sans façon.
 Mangeons à la gamelle,
 Vive le son, vive le son,
 Mangeons à la gamelle,
 Vive le son du chaudron !

Moi, ça me rappelait nos haltes d'Italie où, sur le bord de la route, nous mettions sac à terre et les armes en faisceaux pour faire le café. Pas de monture là. Et quand le café était pris, il fallait mettre sac au dos, carabine sur l'épaule, giberne aux reins et en avant, marche. Pourtant nous avions cinq lieues de faites et il fallait en faire encore cinq, chargés que nous étions de cinquante livres. Et les ampoules ! Ah ! là, là. Et cependant nous entonnions le refrain : " Il y a d'la goutte là haut, là haut. Il y a de la goutte à boire " ou

En avant, marchons ; en avant, marchons,
Zouaves du Pape, à l'avant-garde !
En avant, marchons ; en avant, marchons,
Le monde nous regarde,
En avant, bataillon !

Les vivres sont empaquetés, les chevaux sont bridés, et en avant, à l'assaut de la Repousse !

La Repousse ! C'est le Sébastopol de la colonisation avec le Redan, le Mamelon Vert et Malakoff par dessus le marché. La Repousse, c'est trois montagnes entassées les unes sur les autres, soudées avec du ciment dont le gravier est assez volumineux pour offrir des spécimens gros comme qui dirait le palais de justice de Montréal et qui menacent toujours de se détacher. Il y a si longtemps qu'ils y sont, nom d'un nom ! Si le feu des Titans nous vient à la mémoire en montant cette muraille de Chine, les vers de Lafontaine dépeignent bien l'état où l'on se trouve en la franchissant.

Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé,
Et de tous les côtés au soleil exposé,
Six forts chevaux tiraient un coche,
Femme, moine, vieillard, tous étaient descendu ;
L'attelage suait, soufflait, était rendu.

Nous montons, nous montons et nous montons, et par un chemin rocailleux, mon Dieu ! il faut voir ça. Aussi avons-nous mis pieds à terre, ne laissant que les deux petits garçons du colon dans les voitures. Nous nous étions déboutonnés, gilet et veste étaient ôtés, et marche donc. A tout moment les chevaux faisaient halte et nous aussi. Le soleil plombait sur cette montagne aride qui grille sans jamais se consumer ni s'amoinrir. C'est bien une véritable Repousse, qualifiée pour repousser les colons les plus énergiques.

C'est en octobre 1872 que M. le curé Labelle la franchit pour la première fois et qu'il s'aperçut qu'il y avait au-delà une plaine superbe à offrir à la colonisation. En effet, du sommet de cette redoute le panorama est ravissant. Là, plus près des cieus, on domine un vaste pay-

sage qui n'a de limite que la capacité de l'œil. Sur le versant sud vous avez les couches graduées de la vallée de la rivière du Nord ; vous en distinguez le lit au fond de cet alcôve de dentelle et de rideau, dont les plis donnent asile à des centaines de maisons parsemées sur les versants défrichés. Du côté nord s'étend cette plaine qui s'élargit en vous indiquant les vallées de la Diable et de la Rouge. St-Faustin est à vos pieds sur une colline que contourne la décharge du lac Au Poil ; des champs couverts de moissons s'étendent sur des pentes douces, les prairies s'étaient riantes au couchant du soleil, le bétail s'amuse dans les prés verdoyants, et vous admirez les maisons des colons échelonnées sur le versant des côteaux, les forêts grandioses qui recouvrent les hauteurs, les lacs qui reflètent les rayons du soleil, — et vous apercevez un lointain sans limite qui jette dans l'âme je ne sais quel indécis de l'avenir ; tout dans ce coup-d'œil nous charme, nous fait rêver, mais nous montre comme nous sommes petits au milieu de ces grands joujoux avec lesquels le Créateur semble s'être amusé... sérieusement... Pourquoi a-t-il entassé ces montagnes ? Pourquoi a-t-il culbuté ces monceaux de granit ? Pourquoi a-t-il bouleversé ces éclats de rochers dans les veines desquels coulent des minerais qui semblent vouloir se faire reconnaître en trahissant leur couleur ? Qui va nous répondre ? Le soleil qui passe silencieux en faisant briller sa lumière chaude, les nuages qui se déploient au-dessus de la crête des arbres, les flots qui se précipitent de cascade en cascade, l'oiseau qui parle dans les bois, le bœuf qui paît dans le parc, l'agneau qui bondit sur le gazon. Car tous jettent leur note dans ce concert auquel nous assistons, et dont nous saisissons à peine les beautés, logés que nous sommes dans les galeries de ce théâtre borné par l'horizon de la nature.

Nous descendons cette montagne en évitant l'Epouvante, pic plus haut encore que la Repousse, et nous nous dirigeons vers le village de St-Faustin, qui n'est encore qu'une mission, situé dans le sixième rang du canton de Wolfe.

Ce canton faisait ci-devant partie du comté d'Argenteuil et, après 1881, il fit partie du comté de Terrebonne déjà pourtant bien trop étendu.

Lors du recensement, St-Faustin n'était pas encore érigé, et le recensement n'est que pour le canton de Wolfe qui, à cette époque, comptait 461 habitants, tous catholiques.

Il n'y avait alors que neuf acres de terre consacrés au blé qui a produit 41 minots. On y a recueilli cette année là 172 boisseaux d'orge, 2,310 boisseaux d'avoine, 136 boisseaux de seigle, 70 boisseaux de pois, 4,760 boisseaux de sarrasin, 45 boisseaux de maïs, 2,233 boisseaux de patates, 1864 boisseaux de navets, 38 boisseaux d'autres racines, 267 tonneaux de foin et 249 boisseaux de graines de mil et de trèfle.

En 1880, il y avait d'arpentés et en vente dans le canton de Wolfe, qui se trouve dans l'agence de M. Marchand, 28,621 acres de terre et il y avait d'arpentés, mais non en vente 2,000 acres.

Le sol du canton est accidenté par endroits et un peu rocheux, mais généralement propre à la culture.

En 1882, les travaux publics qui ont été faits dans le canton de Wolfe, sont : 1^o déviation du grand chemin conduisant de Ste-Agathe à St-Faustin, pour éviter la Repousse, suivant le tracé de l'explorateur Bureau.

Cette déviation, qui mesure environ six milles, part du canton Beresford dans le 5e rang, traverse les quatre derniers lots de ce canton en biaisant et se continue jusqu'au No 22 dans le 6e rang de Wolfe ; 2^o chemin conduisant du 6e rang de Wolfe à l'église St-Faustin, formé de montées traversant les 5e, 4e et 3e rangs, ouvre à la colonisation le plus beau terrain du canton Wolfe ; 3^o chemin qui part du village St-Faustin au lac La Quénouille.

St-Faustin, qui comprenait en 1884 cent familles et quatre cents individus, n'a pas de curé résident, et c'est le curé de St-Jovite qui vient tous les quinze jours y dire la messe dans une chapelle. C'est une maison n'ayant rien de distinct si ce n'est une cloche posée sur une chèvre à quelques pieds de là. Il y a un instituteur, qui est bien à mon avis l'homme le plus important après le curé. Le village est alimenté d'un magnifique aqueduc qui fournit à ses habitants une eau remarquablement bonne et pure.

Il y avait deux hôtels à St-Faustin, mais l'un a été obligé de céder le pas à l'autre. L'hôtel Dusablou (nom noble, s. v. p.) est très bien tenu. Le propriétaire est très poli. Mon ami Beaubien s'est trouvé indisposé à cet endroit. Et il y avait de quoi. La marche, la chaleur, les repas sous le pouce... (à part la Repousse) pour un dyspeptique, c'est assez raide. C'est là que j'eus occasion de faire preuve de mes connaissances médicales. Une préparation de gingembre mit sur pied mon patient en moins d'une heure. Disons deux, car je me rappelle qu'on attendit que le soleil baissât. Tout de même, il faut avouer que c'est bien peu de temps pour guérir un malade qui souffrait des douleurs affreuses d'estomac et d'entrailles. Il faut tout dire, l'épicier du lieu, M. Ville-neuve, qui m'a l'air de faire de bonnes affaires en cet endroit, est venu à ma rescousse en me fournissant une bouteille de Tue-douleur de Perry Davis, (*Pain Killer* pour les Anglais). Mais je réclame l'honneur d'avoir prescrit ce spécifique unique

Qui guérit les maux passés, présents, futurs, nouveaux.

Il est stomachique et dotalgique,

Je le cède à tous.

•Pour combien? pour deux sous. } *bis.*

Bonjour, St-Faustin, au revoir ; et en route pour St-Jovite par un chemin comparativement beau. Ah ! quand je dis beau, il ne faut pas s'imaginer qu'on y puisse pousser les chevaux, mais au moins on peut y trotter par tache. Mais nos reins, nom d'un p'tit bonhomme ! L'air se fait frais et il faut se presser, car notre étape du jour est la Chute aux Iroquois. Touche, touche. Et nous faisons solennellement notre entrée à St-Jovite, le samedi, presque à la brunante.

Reposons-nous un peu, car, vraiment, nos chevaux nous font pitié... tant ils sont bons. Pauvres bêtes ! Dire qu'ils se mettent à notre disposition sans répliquer, tandis que d'un coup de pied il pourrait nous envoyer paître. Vrai, on ne peut penser aux services que nous rendent ces animaux, et à la patience avec laquelle il nous servent, sans éprouver un sentiment de reconnaissance envers Celui qui leur a ordonné de nous obéir. Aussi méritent-ils qu'on les soigne bien. Entrons à l'hôtel, et ordonnons que nos courageuses bêtes aient chacune une bonne portion..... quand elles seront ressuées, bien entendu.

(A continuer.)

DEUX VOISINES

En face l'une de l'autre, toutes deux le regard tourné vers la mer et vers les côtes lointaines de l'Angleterre, d'où vinrent jadis les calamités de la première et récemment la prospérité de la seconde, Calais et St-Pierre symbolisent le passé et l'avenir.

—Mon passé est connu dans l'univers entier, dit la vieille ville. C'est avant que St-Pierre n'existât que le dévouement d'Eustache de St-Pierre a rendu mon nom immortel et m'a valu l'estime de ma postérité. Peu de cités au monde tiennent dans l'histoire une place comparable à la mienne.

—Je ne suis pas comme toi, une nécropole ; je suis fille d'un siècle pratique qui ne perd pas son temps à niaiser ; qui ne se repaît guère de souvenirs, de vaine gloire, de nonchalance, de *far niente*.

—Je regerde en avant et non en arrière, l'avenir et non le passé, répond la jeune cité. Ce que je suis, je le suis par moi-même, et non par hérédité. Je suis née d'hier, et déjà par mon industrie, j'ai rempli de mon nom, inconnu il y a quelques années. le monde entier jusqu'aux dernière limites de la lointaine Amérique. Tu déchois et je grandis.

Je déchois, malheureuse ! On ne déchoit pas quand on porte à son front l'auréole historique dont resplendit le nom de Calais. Il fut un temps — et cela dura deux cents ans — où tous les vrais Français n'eurent pas dans leur esprit d'image plus chérie que la mienne, pas de vœu plus ardent que de me délivrer du joug étranger. De l'autre côté du détroit, je n'occupais pas moins les pensées de l'Angleterre. Ils étaient fiers de me posséder au nord de la France comme ils le sont aujourd'hui de posséder Gibraltar au sud de l'Espagne. Leur reine, lorsqu'elle songeait à moi, sentait la nostalgie pénétrer dans son âme, et disait en mourant : "Ouvrez mon cœur, et vous y trouverez Calais."

—J'aime mieux mille fois avoir jadis vécu dans l'obscurité que d'avoir subi sans vengeance les offenses de l'ennemi, que d'avoir connu les guères désastreuses et la honte d'obéir à l'étranger. Jamais je n'ai dirigé vers le midi de regards suppliants pour appeler l'armée de la délivrance. Les Anglais qui sont venus dans mes murs y ont pénétré en hôtes et non en maîtres. Ils y ont apporté le commerce, la fortune, l'industrie, non le désastre et l'oppression, le tulle et non la poudre. Ils y ont fixé leur demeure ; leurs ossements y reposent.

Leurs fils y sont nés et parlent notre langue ; leur religion seule et les désinences de leurs noms rappellent leur origine étrangère. Ce n'est qu'au temple qu'ils usent encore de la langue des aïeux. La ville anglaise de Nottingham a engendré une ville française qui est Saint-Pierre. De tels souvenirs valent bien assurément ceux de la soumission au drapeau étranger.

— Certes ! mais notre soumission et l'omnipotence de l'Anglais n'ont pas toujours duré. L'opprobe n'a eu qu'un temps. Les immigrants n'étaient pas destinés à nous faire à jamais la loi ; Calais a connu d'autres héros qu'Eustache de Saint-Pierre. Une fois seulement, ses habitants ont dû en chemise et la corde au cou porter à l'assiégeant les clefs de leur ville. Mais un jour, impatienté du joug, la bonne ville que Jeanne Darc, l'héroïque Lorraine, n'avait pu délivrer, a vu arriver à l'improviste Guise, le héros lorrain ; les cris de joie de la cité ont acclamé l'armée française, en triomphatrice dans des remparts que l'Anglais, avec sa morgue ordinaire, se vantait d'avoir rendus imprenables et de défendre avec des baguettes ; et les drapeaux de la patrie, longtemps oubliée, ont flotté pour toujours sur ses murailles. Outre tombe, Eustache de Saint-Pierre en a dû tressaillir de joie.

Soit ! Tu as longtemps vécu. Trop longtemps même, car ton existence sera bientôt parachevée, et bientôt tu vas mourir. Tes parchemins de noblesse, tes titres, tes gloires ne te sauveront pas. Mes ouvriers de tulle sont presque aussi nombreux que la population tout entière. Tes ruelles étroites et tes masures caduques sont écrasées par le voisinage de mes boulevards et de mes immenses maisons de commerce. Tes habitants, parqués dans une enceinte insuffisante, y manquent d'air et d'espérance, tu es serrée dans tes fortifications comme dans un étou. Ah ! si nous étions unies, quelle ville en Artois nous serait comparable ? Comme nous joindrions fièrement aux souvenirs glorieux du passé la fortune du présent et les espérances ambitieuses de l'avenir !

— Sœur, unissons-nous étroitement. Désormais, Eustache et Guise appartiennent à Saint-Pierre ; désormais, dans les grands entrepôts d'Amérique, les commerçants, qui ne savent point notre histoire, apprendront par ton commerce à connaître le nom de Calais.

LÉON BARAT.

PASCALÉ ⁽¹⁾

IX

M^{me} Valrède, petite, blonde et mignonne, paraissait bien plus jeune qu'elle ne l'était en réalité. D'une santé fort délicate, elle ne pouvait vivre que dans un climat doux et point trop sec. C'est ce qui avait décidé son fils et son mari à choisir cette partie de la Bretagne pour y faire, à la campagne, une installation définitive.

La manière dont s'était marié M. Anthime Valrède donnera un aperçu de ce caractère bizarre, mélange de rudesse native, de générosité, d'incohérence et de volonté. Une trentaine d'années avant le commencement de ce récit, il venait d'arriver en Russie pour y traiter de grandes affaires industrielles et commerciales, sachant à peine quatre mots d'allemand et de russe, mais très intelligent et doué d'une de ces volontés robustes qui surmontent tous les obstacles. Une grande forêt était à vendre dans le gouvernement de S. ; Valrède, qui désirait s'en rendre acquéreur, partit de bon matin de la ville de S... pour l'aller visiter. Une voiture du pays, attelée de deux intrépides petits chevaux gris, l'emporta d'un train d'enfer, sous la conduite d'un moujick qui servait en même temps de guide. On devait déjeuner dans la maison d'un paysan qui servait de garde à la forêt.

Quand le cocher arrêta les chevaux dans la clairière où devait se trouver la maison, il poussa une exclamation de surprise : seul, un tas de cendres montrait la place où s'élevait l'*isba*. Il cria, appela, gémit, pas un être vivant ne répondit. En regardant de tous côtés, M. Valrède aperçut une sorte de tas grisâtre auprès d'un arbre ; l'ayant machinalement poussé du pied, un gémissement s'en échappa, un petit bras se souleva pour retomber aussitôt.

—Qu'est-ce que cela ? cria Valrède.

Et, se baissant, il découvrit que ce tas formé de vieux vêtements recouvrait une fillette évanouie, paraissant âgée d'environ douze ou quatorze ans. Appelée, secouée par le voyageur, elle ouvrit de grands yeux gris tout sauvages, tout étonnés, rouges et gonflés à force d'avoir pleuré. Quelques gouttes d'eau-de-vie l'ayant un peu ranimée, elle

(1) Voy. le *Correspondant* du 25 février 1886.

raconta, par monosyllabes entrecoupés, que, la veille, au soir, l'isba avait pris feu, que tout avait brûlé dedans ; elle n'avait eu que le temps de se sauver et s'était laissée tomber au pied d'un arbre, saisie de peur et de chagrin.

—Il nous faut aller déjeuner autre part, dit tranquillement Valrède.

Le moujick, pris de pitié, regardait la fillëtte abandonnée, tout en se disposant à remonter dans la voiture ; soudain M. Valrède tomba sur lui à coups de poings.

—Est-ce que tu crois, brute de mangeur de suif, que je vais abandonner cette petite ? Suis-je un Français, un être humain quelconque ?

Le moujick s'empressa de lui baiser la manche en signe du profond respect que lui inspirait ce traitement énergique. Valrède remonta dans la grossière petite voiture portant la jeune Russe roulée dans une peau de mouton, il la posa près de lui comme un paquet fragile ; mais elle, comprenant qu'on l'arrachait ainsi à tout ce qui formait le reste du petit monde qu'elle n'avait jamais quitté, elle se révolta et se débattit de toute sa force d'enfant désespérée, en poussant de grands sanglots. Il fallut que Valrède la maintint solidement d'un de ses bras robustes, de l'autre il envoya un grand coup dans le dos du moujick qui lança son attelage, à cet ordre aussi clair qu'impératif.

Telle fut la première entrevue de M. et M^{me} Valrède.

Après avoir payé au starosta, propriétaire des parents de la jeune Xénie, une assez jolie somme pour avoir droit d'en disposer à son gré, M. Anthime l'expédia au couvent des Fidèles Servantes de Jésus, à Grenoble, son pays de naissance. Une lettre explicite et brève accompagnée d'un mandat considérable sur la maison de banque Paul et Cie., de Grenoble, priait M^{me} la supérieure de prendre soin de sa protégée, de lui faire enseigner le meilleur français possible, ainsi que tout ce qu'une jeune fille bien élevée doit savoir : couture, usages, grammaire, musique, cuisine et broderie. Cela fait, Anthime Valrède continua de courir l'Europe pour suivre ses opérations commerciales, gagna avec plaisir énormément d'argent, et ne s'inquiéta plus de sa protégée que pour envoyer à la mère supérieure ce qu'il appelait, dans son incorrect et pittoresque langage, " le stock de charbon."

La supérieure, mère Clélie des Anges, lui ayant écrit pour le tenir au courant de la conduite et des progrès de son élève, il répondit sans délai :

" Astrakan, bords mer Noire.

" Madame la supérieure,

" Bien inutile de m'écrire tout ça. Ne prenez pas cette peine ; n'ai pas le temps de lire. Je l'ai mise là, cette petite, parce qu'elle y sera.

bien ; je sais ce que je fais, je crois. A mon retour, j'irai voir par moi-même, si j'ai le temps. Ne ménagez pas l'argent. J'en ai.

“ Salutations et respects de votre dévoué serviteur,

“ Silvère-Anthime VALRÈDE.”

La supérieure, femme d'esprit et personne très distinguée, comprit que cet étrange correspondant devait être un original d'espèce particulière et choisie. Elle fit discrètement prendre des informations près de la maison Paul et Cie. On lui répondit : “ Valrède Anthime, trente ans, intelligent, actif, probité intacte, éducation insuffisante, caractère emporté, bonté solide, honnêteté parfaite.”

Mère Clélie des Anges se montra fort satisfaite de ces renseignements laconiques ; elle continua donc à s'occuper de la jeune fille avec ce zèle et cette patience douce, particuliers aux religieuses qui se vouent à l'enseignement et à la direction des enfants.

L'absence de Valrède dura cinq années. Un beau matin la cloche du couvent fut ébranlée avec une violence qui fit croire à l'incendie. La mère préposée à la porte éprouva une frayeur considérable en se trouvant face à face avec un homme grand, déjà gros, fort barbu, qui entra comme un boulet de canon, en demandant M^{me} la supérieure et la petite Xénie Chérémoff, tout de suite.

En présence de la mère Clélie des Anges, M. Valrède, un peu dompté par le respect, prit sa figure “ des dimanches,” suivant sa propre expression.

—Voyez-vous, medame, si j'ai mis cette petite sauvagesse dans votre sainte maison, ce n'est pas que je sois un fameux croyant, à dire la vérité. N'y comptez pas ; mais je sais que les couvents ont du bon pour élever les jeunes filles sans père ni mère, ni chien ni rien. Et puisqu'ils sont bons, je m'en sers, voilà tout. Avec de l'argent, on prend ce qui convient partout ou on le trouve. Hron.

Et il éclata de rire.

Assise sur sa chaise de paille, les mains fourrées dans ses larges manches, la supérieure souriait. Elle ordonna qu'on fit comparaître “ la petite sauvagesse ” en question.

—Ah ! ah ! la voilà, c'est elle ; je reconnais ses yeux gris, mais ils sont plus doux que le jour où je l'ai emportée comme un jeune chat sauvage. M'a-t-elle assez griffé !... Hein ? Elle ne griffe plus à présent, ma bonne madame la mère supérieure ?

Et de nouveau il partit d'un rire formidable en s'emparant de la petite main de la jeune fille, tout interdite.

—Elle est devenue très gentille, ma foi !

—Eh bien, monsieur Valrède, qu'allez-vous faire de votre protégée, maintenant ? dit la bonne mère Clélie des Anges, légèrement inquiète.

—Parbleu, je vais l'épouser.

—L'épouser ! dit la supérieure tout ébahie.

Elle avait pensé qu'il la placerait quelque part ou lui donnerait une petite dot.

—Eh bien, et que voulez-vous donc que j'en fasse ? Ma bonne ? Parce qu'elle est née serve dans son pays ? Pour qui me prenez-vous, madame la mère supérieure ? Suis-je un Français, un être humain quelconque ? Hron !... ajoutait-il en roulant des yeux furieux. Puisque je suis riche, je puis faire ma volonté, peut-être ? comme ça, j'aurai une femme que j'aurai achetée comme un cent de pommes, ce sera plus étonnant que les mariages ordinaires.

Séance tenante, le mariage fut arrêté ; il fallut le célébrer dans les délais les plus rapides. Une affaire importante exigeait la présence de Valrède à Vienne, en Autriche ; point de temps à perdre. Chose entendue, chose conclue.

La jeune Xénie s'était depuis des années accoutumée à considérer son bienfaiteur comme un être d'espèce supérieure, aussi n'eut-elle aucune peine à accepter son sort

Dès que la cérémonie fut accomplie dans la chapelle même du couvent, Valrède prit congé de la mère Clélie des Anges avec force respects, et voulut même baiser la manche de son saint habit, à la façon russe, pour lui bien témoigner sa profonde reconnaissance et sa vénération pour ses vertus.

La bonne supérieure s'étonna un peu de ce qu'un homme paraissant aussi généreux que riche n'eût laissé aucune aumône pour les pauvres du couvent. Mais le lendemain du départ des mariés, elle vit accourir tout effarée la mère qui prenait soin de la chapelle. On ne savait ce qui avait pu arriver au tronc des pauvres, quelque chose empêchait la clef d'entrer ; peut-être un malfaiteur avait-il tenté de le forcer, au milieu du dérangement occasionné par la cérémonie. On dut appeler un serrurier pour le démonter ; les bonnes religieuses restèrent les bras étendus, la bouche ouverte. La boîte était remplie d'or, un billet de mille francs obstruait la serrure. C'était un tour de Valrède, qui détestait les phrases et les remerciements.

Il emmena donc sa jeune femme visiter la France et l'Europe, partout où l'appelaient ses affaires ou le simple désir de Xénie, avide de voir le monde ; guidée par un sens très droit, elle lui donnait souvent d'excellents conseils pour la conduite de ses entreprises. Plus tard, ils passèrent en Russie de longues années, lorsqu'il eut des chemins de fer à construire, des usines à installer. Douce, bonne, intelligente et fine, Xénie s'était promptement habituée au caractère bizarre de son mari et lui avait voué un véritable culte, s'attachant avec soin à ne jamais heurter brusquement sa volonté.

Lui la comblait de soins, la considérait comme un objet précieux, exceptionnellement délicat et fragile. Lorsqu'au bout de deux années de mariage, elle lui donna un fils, sa joie fut si grande, qu'il resta deux jours presque sans parler, en contemplation devant ce minuscule Valrède, qui lui montrait une figure toute plissée et deux petits poings rouges.

Il voulut qu'on l'appelât Serge, en souvenir du pays de la mère. Avec les années, ce petit Serge devint un Valrède beaucoup plus aimable, plus instruit et plus beau que son cher père, lequel se plaisait à reconnaître ces vérités en toute occasion.

Telle était la famille avec laquelle le baron Hector de Trémazan avait bien songé à entrer en relations de bon voisinage, avec toute la solennité et les façons noblement cérémonieuses qu'il mettait au service de ses moindres actions. Ainsi devait-il en être quand on faisait partie de la vieille noblesse bretonne.

X

M. de Trémazan était, au fond, très désireux, et même quelque peu impatient, de visiter Maison-Belle et d'en voir de près les habitants. Les récits plus ou moins exagérés qui lui venaient de toutes parts à ce sujet ne faisaient qu'irriter son désir, aiguillonner sa curiosité, sans toutefois diminuer l'espèce de dédain qui lui inspiraient par avance ces parvenus et les façons inciviles qui devaient être leur partage ; il n'ignorait pas que M. Valrède père était fort différent de son fils ; sa femme, que personne n'avait encore aperçue, devait, selon toute probabilité, être, à l'unisson du mari, une grosse femme très vulgaire.

Trois jours après la visite du jeune Valrède, il commanda d'atteler les deux normands gris-fer au grand landeau de famille, "l'équipage pompeux," comme l'appelait Floriette.

Le baron pensait n'être accompagné que de sa fille cadette, la personne la moins notable de la famille, afin d'opérer une première reconnaissance prudente et incolore, en pays ennemi. Cela n'engagerait à rien et ne compterait que comme stricte politesse ; mais il avait arrangé les choses suivant son gré et sans tenir nul compte d'un élément qui n'est jamais à négliger en pareilles circonstances : la curiosité féminine, pour le moins égale à l'intérêt que le baron portait aux améliorations agricoles importées par le nouveau voisin. M^{me} de Rochemais déclara qu'elle l'accompagnerait volontiers dans cette expédition. L'excellente femme avait tellement entendu parler de Maison-Belle, de son étonnante installation, avec une foule de choses dont personne, dans le pays, n'avait la moindre idée, qu'elle se faisait un plaisir tout

féminin d'aller voir ce qu'il en était. Trémazan n'abondait pas en distractions, et peut-être y aurait-il là un agréable voisinage à cultiver. Elle s'accommodait aisément des gens aimables et bons, savait en tirer parti, sans exiger des parchemins en règle pour leur accorder sa bienveillance.

En apprenant sa décision, miss Mountmoreux déclara qu'elle irait aussi fort volontiers, l'un des membres de la famille lui ayant déjà été présenté. Missis Grenville, qui grillait d'envie de faire partie de l'expédition, s'écria aussitôt :

— Oh ! très, chère, mon beau lys royal ! ne dois-je pas vous chapeçonner ? En France, vous ne l'ignorez pas, il ne se peut que vous soyiez sans moi, si toutefois le baron est bien voulant.

— Madame Grenville, vous nous ferez à tous un sensible plaisir en acceptant de nous accompagner, répliqua aussitôt le baron, de son ton de cérémonieuse courtoisie.

— Vous ne devinez pas, cher père, que missis Grenville meurt d'envie de mettre certaine magnifique toilette, arrivée de Paris, et que j'ai entr'aperçue.

— Floriette ! Floriette !... dit la grand'mère, craignant de désobliger l'Anglaise.

— Oui, elle dit très bien, répliqua missis Grenville ; c'est un peu de vérité. Je vous demanderai, à ce sujet, un petit conseil, chère madame de Rochemais.

— Bien volontiers. Lequel ?

— Cette chère petite Floriette a dit la réelle vérité, mais en mettant cette robe toute nouvelle, ne puis-je craindre de causer quelque trop vivace impression ?...

— Mais non, mais non ; je suis d'avis, au contraire, de faire un peu de toilette.

— Certes, appuya le baron, il est bon, je dirai même excellent, de se présenter pour la première fois environné de tout le prestige de notre rang, vis-à-vis de gens qui ne sont pas "nés" et de leur inspirer dès l'abord un sentiment de considération empreint d'une nuance de respect pour la vieille noblesse bretonne et pour les amis qui l'honorent de leur présence. Et vous, ma chère Pascale, puisque ces dames veulent bien m'accompagner, ne vous plairait-il point vous joindre à elles ? Ce serait pour vous une salutaire distraction. Vous vivez bien retirée, ma fille, et parfois mon cœur de père en prend quelque affliction.

— Merci de votre sollicitude, mon père ; je préfère ne point me mettre aussi promptement en relations avec ces étrangers qui ne sont pas de notre monde ; j'attendrai que vous ayez recueilli votre impression sur eux afin de me la communiquer.

Il était rare que Pascale n'eût pas un blâme direct ou indirect pour

les actions ou les pensées d'autrui. Le baron n'insista point, ayant coutume de se rendre aux moindres désirs de Pascale ; toutefois il regrettait sa décision.

—En un mot, tu nous envoies en reconnaissance, ma bonne sœur, pour essayer les premiers le feu de l'ennemi. A en juger par M. Serge, le parlementaire, ce m'a tout l'air d'ennemis fort tolérables.

—Pourquoi, Floriette, n'appelez-vous pas tout de suite ce personnage par son petit nom, familièrement ? N'y mettez donc aucune gêne, suivant votre louable habitude.

La jeune fille rougit, à cette mercuriale de sa sœur, prononcée d'un ton aigre-doux.

—Cela viendra peut-être, répondit Gwendoline, prenant la défense de son amie. Nous faisons ainsi en Angleterre, quand nous sommes un peu en amitié.

—Allons nous habiller, s'écria M^{me} de Rochemais, voyant le baron froncer le sourcil, et Pascale prête à riposter.

Florette reparut la première dans une simple petite toilette de mousseline bleue, ses beaux cheveux d'or ondes et rutilants flottant sur ses épaules, le visage ombragé par un grand chapeau rond lié d'un ruban bleu, fraîché et charmante comme un jeune fille des fêtes champêtres peintes par Watteau.

Gwendoline et M^{me} de Rochemais la suivaient de près, mais missis Grenville se fit attendre un instant. Un grand bruit de jupes empestées annonça son approche ; elle parut enfin, resplendissante dans sa toilette mauve, couverte d'une infinité de volants qui s'agitaient à chaque pas comme une volée d'ailes légères. On lui fit compliment.

—Oh ! merci, dit-elle, je sens que je suis disponible en conquêtes.

—Gare, alors ! dit Floriette en sautant légèrement dans le landau, après que tout le monde y fut installé. Les parasols frangés de soie s'ouvrirent comme de grandes fleurs ; les jupes bouffantes dépassaient le bord de l'antique voiture que les deux hauts carrossiers entraînaient bientôt, au trot rythmé de leur majestueuse allure. Il semblait vraiment que la présence du baron communiquât aux nobles animaux un sentiment de particulière dignité, de cette dignité qui doit être l'apanage flatteur de chevaux consacrés au service de gens appartenant à la vieille noblesse de Bretagne.

XI

Maison-Belle se trouvait placée sur une hauteur d'où l'on découvrait une vue immense, d'un côté sur la mer, de l'autre sur un grand parc dessiné à l'anglaise qui se confondait avec le plus beau des paysages

bretons. Ce parc descendait en pente douce vers la campagne, tout rempli de pelouses et d'ilots d'arbres rares apportés à grand frais.

L'habitation presque pareille des deux côtés, n'avait, pour ainsi dire, point de façade principale ; cependant l'entrée de cérémonie se trouvait du côté du parc ; les voitures faisaient le tour de la maison par un large circuit sablé et s'arrêtaient devant le perron en croissant, peu élevé, garni d'une élégante balustrade de fer forgé, abrité par une grande marquise vitrée.

Sans bruit, glissant comme un fantôme, un domestique très correct vint respectueusement ouvrir la portière et se mit en devoir d'introduire les visiteurs. A peine entrées dans la maison mystérieuse, les dames s'empressèrent d'ouvrir de grands yeux curieux.

Le spacieux vestibule, décoré de trophées de chasse, ramures de rennes, de cerfs, têtes de sanglier aux crocs menaçants, offrait un aspect hospitalier, avec sa haute glace, ses bancs de chêne brun et ses portemanteaux commodément disposés.

Une immense tapisserie en verdure ancienne, haut drapée par d'énormes câbles, encadrait la grande baie d'où partait le vaste escalier tout en bois de chêne foncé, à la rampe massive, aux marches recouvertes d'un tapis de fourrure brune qui conduisait aux étages supérieurs.

— Cette entrée a déjà fort bon air, dit tout bas M^{me} de Rochemais à sa petite-fille.

— Grand'mère, je suis sûre que tout sera très bien.

Toujours grave et silencieux, le domestique fit entrer les visiteurs dans une grande salle très simple, garnie tout autour d'une ceinture de larges divans, recouverts de tapis d'Orient. Un billard immense, une bibliothèque en bois noir, des trophées d'armes de tous les pays en formaient la décoration. Sur une table massive on voyait, jetés, pêle-mêle, des livres ouverts, des journaux, des fleurets, des gants d'armes. Rien dans ce désordre involontaire ne sentait le luxe, ni l'apprêt ni l'attente d'aucun visiteur.

Le baron donna sa carte au domestique, qui disparut comme une ombre, pour aller la porter à M^{me} Valrède.

M^{me} de Rochemais tirait son lorgnon pour mieux se rendre compte du coup d'œil, le baron affectait de ne rien regarder, missis Grenville disciplinait les innombrables volants de sa jupe, et Floriette s'amusait indiscretement à glisser sa petite main dans un énorme gant d'escrime, quand, au milieu du silence qui enveloppait la maison, retentit soudain un grand bruit de sabots.

La porte s'ouvrit avec fracas ; un homme grand et gros, en vareuse de laine brune, coiffé d'un bonnet de loutre, qu'il s'empressa d'ôter, arriva comme une bombe au milieu des visiteurs.

— Mesdames, soyez les bienvenues chez moi. N'ayant point de

maître de cérémonies, je me présente moi-même : Anthime Valrède, votre serviteur. Monsieur de Trémazan, je suppose ? très flatté... très honoré...

—Monsieur, dit le baron avec pompe, mais en même temps avec la plus bienveillante condescendance,—monsieur, je serai véritablement heureux si vous voulez bien me présenter à M^{me} Valrède, afin que je mette à ses pieds mes respectueux hommages. Sachant qu'elle est d'une santé délicate, M^{me} de Rochemais ma belle-mère, ma fille et ses amies ont désiré m'accompagner dans cette première visite, pour lui mieux témoigner notre intérêt et notre bon désir de lui montrer quels sentiments nous animent à son égard.

—Merci bien ; très aimables. C'est votre fille, cette belle personne ?

—Non. C'est son amie, miss Mountmoreux, voici ma fille.

Floriette fit un salut gracieux ; Gwendoline inclina la tête, penchant son cou de cygne.

—Très bien, très bien. Voulez-vous monter auprès de ma femme ? Elle ne peut bouger ni pied ni patte. Ça lui fera un plaisir de voir du monde, car je l'aime bien, ma pauvre Xénie, mais je ne suis guère amusant.

Ce disant, il partit d'un gros rire et, tendant le dos, arrondit le bras de son mieux, pour l'offrir à M^{me} de Rochemais.

En montant l'escalier derrière eux, missis Grenville poussa le bras de Floriette et lui dit tout bas.

—Regardez, ma petite chère, sous ces vilaines souliers de bois, il y a des clous en or ? *Oh dear me !*

—C'est portant vrai ! dit la jeune fille qui s'amusait de l'effarement de la bonne Anglaise.—Voilà un original ! si sa femme lui ressemble...

Mais sa femme ne lui ressemblait guère. Etendue sur une chaise longue, au milieu de l'immense hall rempli de fleurs, d'arbustes et de plantes exotiques, M^{me} Valrède se leva, toute mince, blonde, délicate et pâle ; simplement vêtue d'un long peignoir de soie violette, garni de blanches dentelles, elle s'avança vers ses hôtes d'un air si doux et si gracieux que leur impression fut toute de sympathie.

La présentation recommença, et le baron s'embarqua dans des phrases de politesse pompeuses et solennelles, dont il ne serait peut-être jamais sorti à son avantage, si le jeune Valrède ne fût entré très à propos pour les interrompre.

Son arrivée mit tout le monde à l'aise. Chez lui, il se montra sous un jour fort différent : toujours sérieux et réservé, mais causant plus volontiers, avec une simplicité aimable, oubliant l'espèce de froideur hautaine dont il s'entourait lors de sa première entrevue avec la famille de Trémazan.

Son père parlait peu en sa présence, se plaisant à l'écouter, et n'ou-

vrant guère la bouche que pour donner cours aux brusques saillies qu'il lui étaient habituelles. Serge témoignait à son père une extrême déférence ; quoique celui-ci pût dire ou faire d'excentrique, jamais un sourire, un mouvement d'impatience ni une contradiction brusque ne trahissait son impression ni sa désapprobation.

La conversation devint générale : on parla des ressources et des mœurs du pays, des pèlerinages célèbres, des coutumes anciennes encore en usage dans le peuple. M. Anthime posait des questions brèves et pratiques sur les procédés de culture, la main-d'œuvre, etc. Le baron répondait longuement avec son emphase habituelle. Les dames causaient avec M^{me} Valrède de sa santé, de ses occupations, de ses impressions au sujet du pays et de son climat... Floriette, assise un peu en arrière, dans l'ombre d'un grand meuble, sentit quelque chose de froid effleurer sa main ; elle poussa une légère exclamation de surprise. Le long museau gris et pointu d'un superbe lévrier de Perse s'obstinait à se glisser sur son genou, comme pour solliciter son attention.

—Schamyl, ici ! appela Serge d'une voix brève.

—Oh ! monsieur, laissez-le, ne le grondez pas, dit la jeune fille en caressant le chien,—quel bel animal ! Oui, vous êtes beau, monsieur Schamyl !

Le chien parut comprendre, car il agita la queue, en regardant son maître, et assit tranquillement tout contre M^{lle} de Trémazan, fixant sur elle ses bons yeux, au regard véritablement humain.

—Je suis tout surpris, mademoiselle, car Schamyl, permettez-moi de vous le dire, est un personnage fort difficile sur ses relations. Il est bien rare qu'il fasse des avances aussi prononcées.

—Je suis très fière de penser que j'ai eu le bonheur de lui plaire, répondit-elle en riant.

—Vraiment oui, et cela témoigne de son bon goût, répliqua Serge sur le même ton enjoué. Ne pensez-vous pas, mademoiselle, qu'il en est un peu des bêtes comme des gens ? A part la race, il y en a qui naissent plus intelligents, mieux doués que d'autres. J'ai ramené ce chien du Caucase, et sa dignité, l'élégance de son port me rappellent la fière tournure des grands seigneurs de son pays. Jamais il ne met les pattes à la cuisine pour solliciter quelque gourmandise, aussi est-il en complet désaccord avec Trottignon.

—Et qui est Trottignon ?

—Un affreux toutou que mon père a retiré d'une mare où des gamins l'avaient jeté avec une bonne pierre au cou ; il est aussi mal léché, aussi goinfre, aussi familier que Schamyl est discret et bien élevé ; rien d'amusant comme de voir les façons dédaigneuses de ce dernier à l'égard de maître Trottignon.

Tout en parlant, les yeux de Serge se fixaient sur la jeune fille sans

pouvoir s'en détacher ; il semblait qu'il prononçât n'importe quelles paroles pour pouvoir continuer à loisir un examen qui lui plaisait fort évidemment. Il vit qu'elle s'en apercevait et en paraissait gênée ; tout aussitôt il se leva pour aller causer avec Gwendoline et sa tante, auprès desquelles il parut fort empressé. Missis Grenville agitait son éventail, souriait en découvrant ses blanches incisives et montrant toute la mine d'une personne " réellement " enchantée. ●

Mais M. Valrède entendait bien faire exécuter à ses hôtes " le tour du propriétaire," en commençant par la maison.

—Il n'y a pas de salon, dit-il. C'est cette pièce qui le remplace ; ma emme se tient toujours ici, dans la vérandah, au milieu de ses fleurs. Elle aime ça, et voyez-vous, ce qu'elle aime je le lui donne, même quand c'est cher. Quand on a de l'argent, ça va tout seul, Du reste, elle s'entend avec l'ours gris pour me faire faire à peu près tout ce qui lui convient.

—A peu près, oui, mon ami, dit M^{me} Valrède en souriant...

—Et quel est cet ours gris? demanda le baron avec intérêt.

—Parbleu, le voilà !

Et il désigna Serge, qui sourit aussi.

Le baron levait le menton en sursaut et agitait la mèche de Lamar-tine orateur, à chaque nouvelle excentricité de son hôte. Cette façon familière de qualifier son fils lui paraissait entièrement dépourvue de décorum. Dans la vieille noblesse bretonne, on en a quelque peu davantage.

—Il n'est pas dangereux? s'informa missis Grenville un peu inquiète.

Elle n'avait pas bien saisi et s'imaginait qu'on allait exhiber quelque animal extraordinaire.

—Ne craignez point ; il est fort apprivoisé, ma chère madame Grenville, dit M^{me} Valrède en souriant. C'est un petit nom que je donne parfois à mon fils, et M. Valrède m'a trahie.

XII

Pendant que M^{me} Xénie faisait à ces dames les honneurs de son appartement particulier et des pièces du premier, son mari avait avec le baron un engagement à fond sur le terrain brûlant des améliorations agricoles. M. de Trémazan admettait difficilement les nouveautés sur ce sujet, comme en toutes choses, du reste.

—Vous savez que j'installe ici à côté, au Plouarech, non une ferme modèle, mais une vraie ferme pratiquement organisée ; si les dépenses sont fortes, elles produisent au moins. J'ai déjà un choix de bêtes superbes et je prétends améliorer les chevaux du pays avec des chevaux

du Don. Cela fera une race incomparable pour la remonte de l'armée. Ces bêtes-là vous ont un fond !... Voulez-vous aller voir ça, tout à l'heure ?

—Volontiers, dit le baron, bien qu'il me semble difficile d'admettre votre prétention à vouloir améliorer notre race bretonne.

—Hein ? pardon, pardon. Moi, je prétends qu'on peut toujours tout améliorer, bêtes et gens. Affaire de patience et d'argent employé avec intelligence. Ainsi moi, tel que vous me voyez, j'étais un petit bonhomme de rien du tout ; eh bien, je me suis amélioré tout seul ; j'ai fait une fortune immense et je suis quelqu'un, hron !

—Cette appréciation d'un fait personnel, assurément flatteur et juste en l'espèce, ne saurait s'étendre d'une façon universelle à tous les êtres vivants. On ne saurait en inférer que tout, dans le vaste univers, obéisse à des lois de ce genre. La race, les ancêtres, doivent aussi peser d'un certain poids, pour ne point dire avec plus de justesse, d'un poids certain en de semblables matières. Suivant moi, ces considérations ne sauraient être estimées que comme dépourvues d'autorité.

—Races, ancêtres, allons donc ! c'est un tas de vieilles idées, nous avons mieux que cela à présent. Les races, mais nous les fabriquons à volonté. Avec de l'argent...

—Ah ! cher monsieur Valrède, je ne saurais en aucune façon admettre des théories aussi subversives ; à mes yeux, la noblesse du sang constitue à elle seule une valeur réelle composée de toutes les supériorités, équivalente à tous les mérites. La naissance ! la naissance !

—Hein ? et les dons naturels, cultivés et développés par l'entraînement, par l'éducation et les aptitudes innées ! Voilà qui démolit joliment votre noblesse, et d'une seule chiquenaude, hron !

Et le gros homme, enchanté de son discours, se tamponnait le front avec un grand foulard rouge, tandis que le baron, excité par le plaisir de la discussion, donnait un coup à la mèche de Lamartine.

—Moi, voyez-vous, au fond, je ne crois qu'à la puissance du travail et à celle de l'argent qu'il produit. On en a, on fait ce qu'on veut. On n'en a pas, serviteur...

—Permettez, monsieur Valrède, permettez, je ne saurais véritablement acquiescer à cette manière de voir qui me paraît entachée d'exagération. Il me semble que les véritables guides de l'humanité sont plutôt les croyances, les institutions, les gouvernements établis.

—Hein ? les gouvernements ? Connais pas. Sais-je seulement sous quel gouvernement nous sommes ? Je ne m'en inquiète guère. Le véritable gouvernement d'un chacun, c'est son intérêt ; idem, semblable pour le peuple d'un pays. Or donc,—et il posa son doigt le long de son énorme nez,—or donc, le premier de tous les intérêts, c'est

que le sol rende tout ce qu'il peut rendre. L'agriculture est donc le véritable gouvernement.

A ce moment, les dames rentrèrent dans le hall.

Le baron répondit d'un ton emphatique et dectoral :

—Il est vrai que le grand Sully, ce ministre éminent, a prononcé cette paroles restée célèbre : " Agriculture et commerce sont les deux mamelles nourricières de la France."

—Oh ! dear monsieur ! s'écria missis Grenville rougissante, absolument suffoquée d'entendre un mot si malsonnant dans la bouche d'un gentleman comme le baron.

—Mais c'est de l'histoire, chère madame.

—Ce Sully était rudement dans le train, dit M. Valrède enchanté. Quand a-t-il donc passé au ministère ?

—Sous Henri IV, mon cher père, il y a plus de deux cents ans, répondit Serge avec une grande déférence.

Personne ne sourit.

—Hein ? c'est dommage ; j'aurais volontiers fait sa connaissance. Nous aurions pioché tous les deux. L'agriculture ! mais c'est le moteur de la vie universelle, c'est la plus noble des occupations, car, avec un simple légume, avec une plante textile, on a changé la face de pays entiers, bêtes et gens. Et aucune noblesse n'a jamais produit autant de bien que le coton ou la betterave.

Le baron commençait à sentir ses oreilles s'échauffer singulièrement. La mèche dressée en flamme sur son front avait d'inquiétants soubresauts ; à chaque instants, il ramenait un pan de sa redingote sur son genou droit, signe, chez lui, d'une agitation portée au plus haut degré. Sa fille ne savait comment prévenir quelque incident fâcheux. M. Anthime, de son côté, devenait semblable à un gros ballon rouge prêt à éclater, à rebondir au moindre heurt. M^{me} Valrède et la jeune fille se comprirent. La première lança à son fils un rapide regard.

—Si ces dames voulaient visiter la serre, mon père ? Cela les intéresserait peut-être.

—Oui, c'est cela, cria M. Anthime en se levant d'un bond. C'est cela ; les fleurs et les dames, ça ne fait qu'un.

Heureusement que ses colères s'en allaient aussi vite qu'elles venaient comme celles des enfants. Subitement calmé, il promenait un regard satisfait sur ses hôtes, enchanté d'avoir trouvé une amabilité aussi " corsée " à leur adresser.

Ce qui avait particulièrement irrité M. de Trémazan, plus encore que le sans-gêne et les idées subversives de M. Valrède, c'était sa manière de commencer ses discours par un " Hein ? " semblable à un éternel point d'interrogation, et de les terminer par cette espèce de grondement guttural " Hron," avec l'H expiré fortement. Il raconta

par la suite à Pascale que ce misérable "Hron" lui entamait la surface du tympan d'une façon véritablement inquiétante et susceptible de le porter à des mouvements d'exaspération essentiellement fâcheux, et capables de le conduire jusqu'à l'impolitesse.

On descendit donc pour aller visiter les serres M^{me} Valrède s'excusa de ne pouvoir accompagner ses hôtes à cause de son extrême faiblesse, plus grande ce jour-là malheureusement.

A peine avait-on fait quelques pas, qu'une espèce de boule noire hérissée vint se jeter étourdiment dans les nobles jambes du baron, puis dans la robe mauve de missis Grenville effrayée.

— Ici, Trottignon ! malhonnête ! Il a encore volé quelque chose à la cuisine, cria M. Valrède, levant sa canne sur l'animal.

En effet, le chien tenait dans ses dents un morceau de victuaille et ne paraissait nullement disposé à le lâcher. Sa patte repliée comme si on l'eût frappée, ses yeux luisants sous les poils frisés, témoignaient qu'il avait parfaitement conscience de son méfait.

M^{me} de Rochemais se prit à rire.

— Quel est cet affreux vaurien ?

— C'est le favori de mon père, madame. Voyez quel accueil lui fait Schamyl ; on dirait positivement qu'il le gronde.

Le lévrier s'approchait du griffon et, d'un air dédaigneux, lui envoyait un grognement menaçant qui découvrait toute sa formidable mâchoire aux blanches dents aiguës, puis il lui tourna le dos et revint vers Floriette qu'il avait décidément prise en amitié. Le griffon comprit, car il s'assit fort penaud à l'écart sans plus oser s'approcher des visiteurs, qu'il suivait de son œil effronté.

— C'est convenu, monsieur mon fils, dit M. Anthime avec bonne humeur, votre chien est une bête distinguée, tandis que mon Trottignon n'est qu'un petit galopin. Ça ne fait rien, il faut que tout le monde vive. Parmi les bêtes comme parmi les gens, tout le monde n'est pas marquis, mais chacun a son mérite et sa place.

— Oui ! murmura le baron, tel chien, tel maître.

Les serres, magnifiquement installées, remplies de fleurs merveilleuses, étaient sous la direction d'un praticien expérimenté, ancien élève de l'école tourangelle.

M. de Trémazan passait de surprises en étonnements, il en oubliait de trouver l'occasion favorable pour faire sentir à l'ex-fabricant de bettes raves la supériorité incontestable de la noblesse bretonne.

— Allons, hé ! Serge ! m'aideras-tu ? cria M. Anthime, en moissonnant des fleurs pour en offrir aux dames qui voulaient, par discrétion, l'en empêcher.

Floriette, qui aimait les fleurs avec une passion, s'extasiait, découvrant à chaque pas des merveilles inconnues. Cette richesse de nuances

dans des feuillages aussi beaux que des fleurs mêmes, ces plantes aux formes élégantes, toute cette flore des pays chauds, lui causaient des joies, des admirations naïvement exprimées qui amusaient Serge et Gwendoline.

M. Anthime, qui préférerait cette expansion sincère à la morgue du baron, saisit sans cérémonie la jeune fille par le poignet et la tira devant quelques plantes d'aspect bizarre plutôt que joli.

—Hein ? que dites-vous de ça ? Ce sont des dionées du Brésil. Ces sont des fleurs qui mangent des mouches. Est-ce assez curieux ?

—Des mouches ? s'écria le baron avec un sourire d'incrédulité. Mais comment admettez-vous que des fleurs puissent en réalité se livrer à un repas de ce genre ? Les fleurs ne sauraient être carnivores, étant dépourvues des organes digestifs nécessaires pour s'assimiler une nourriture animale ?...

—Oui ? eh bien, c'est pourtant comme ça... hron... s'écrie M. Anthime, ravi de pouvoir détacher une petite contradiction à M. de Trémazan, dont le ton doctoral, la parole lente et solennelle, l'agaçaient prodigieusement.

—C'est mon fils qui a rapporté ces dionées d'un voyage au Brésil, sur son bateau, son yatte...

—Yacht ! reprit missis Gréville, choquée de cette prononciation défectueuse.

—Va pour *yâte*, comme vous dites. Tous les savants lui envient ces fleurs, qui n'ont pourtant pas l'air de grand chose de fameux.

—Oh ! je voudrais les voir manger !... dit Floriette émerveillée.

—Eh bien, si vous voulez revenir à Maison-Belle, Serge vous expliquera leur manière de vivre. Vous leur donnerez à déjeuner vous-même, avec cette petite main, grosse comme rien... Pendant que ces dames achèveront de visiter les serres, le parc, le jardin, je vais conduire M. le baron à la ferme ; ce sera plus intéressant pour des hommes comme nous.

—Comme nous ! se dit intérieurement M. de Trémazan, un peu choqué de cette comparaison familière.

Tous deux s'éloignèrent donc, laissant Serge faire aux dames les honneurs de la propriété.

Floriette, qui allait toujours en avant avec sa vivacité ordinaire, poussa un cri de surprise et d'admiration joyeuse. Serge accourut et trouva la jeune fille en extase devant des roses thé d'une merveilleuse beauté.

—Oh ! les belles roses ! dit-elle naïvement, tendant vers les fleurs ses petites mains frémissantes. Puis elle recula, confuse de son indiscretion ; mais déjà Serge les avait cueillies.

—Je suis trop heureux, mademoiselle, que vous ayez trouvé ic

quelque chose à votre gré ; c'est une variété nouvelle, encore très rare ; vous en aurez la primeur.

—Oh ! monsieur, que je suis indiscrete ! il faut me pardonner, je ne sais pas cacher mes impressions ; une chose me plaît, me charme, je le dis tout de suite... Pascale me gronde souvent pour cela.

Il sourit sans répondre, en lui tendant les fleurs, fixant sur elle ses yeux gris au regard magnétique ; leur expression n'avait sans doute rien de féroce, car elle se sentit rougir, toute troublée, restant immobile, les mains dans celles du jeune homme, oubliant, elle de prendre les fleurs, lui de les laisser. Gwendoline arrivait à ce moment ; il n'y avait plus une seule rose thé, mais Serge s'empressa de lui en offrir d'autres.

Floriette serrait les fleurs parfumées contre sa poitrine, comme si elle eût craint d'être obligée de les partager, tout heureuse de les avoir pour elle seule. Son bon cœur lui fit reproche de ce léger mouvement d'égoïsme un peu inconscient ; mais elle aimait à se figurer qu'à elle seule étaient destinées les merveilleuses et douces fleurs.

Pendant toute la promenade, Shamy l'avait suivie pas à pas ; si elle s'arrêtait, elle sentait la longue tête fine du chien se glisser dans les plis de sa robe avec une caresse d'amitié.

(A continuer)

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE.—Raffinage du Pétrole—Ce qu'on peut retirer d'un morceau de charbon.

Les différentes substances hydrocarbonées qui composent l'huile brute de pétrole diffèrent entre elles par leurs caractères physiques et particulièrement par leur volatilité, leur poids spécifique et leur degré d'inflammabilité. Les unes sont si subtiles qu'elles se volatilisent même à des températures très basses, et celles-là sont tellement inflammables qu'on ne peut sans danger imminent approcher un corps en ignition des réservoirs ouverts. D'autres, au contraire, demandent une température de 800° à 900° F. pour se vaporiser, et elles ne peuvent brûler qu'à une très haute température. Enfin, celles du milieu seules sont propres à alimenter les lampes d'éclairage. Il est donc nécessaire, pour obtenir l'huile d'éclairage, de la séparer des substances trop ou trop peu volatiles et inflammables au moyen du raffinage de l'huile brute, et le procédé du raffinage comprend trois opérations bien distinctes :— 1° le fractionnement par la distillation ; 2° la purification par l'acide sulfurique ; 3° la saturation de l'acide par l'ammoniaque ou la soude.

La distillation du pétrole se fait dans de vastes alambics construits en plaques de tôles rivées et ressemblant assez à des chaudières à vapeur. Ils sont chauffés de la même manière. A mesure que la température s'élève, les substances les plus volatiles se réduisent en vapeurs qui passent dans des réfrigérants où elles se condensent. Le condenseur ou réfrigérant consiste en tuyaux en fonte qui courent dans de longues caisses de bois remplies d'eau froide qui se renouvelle sans cesse. Les caisses de bois ont une section carrée de 4 pieds de côté et une longueur de 200 à 250 pieds ; au fond se trouve le tube condenseur. Le courant d'eau froide va à l'encontre du courant de vapeur, en sorte que les vapeurs les plus froides rencontrent l'eau la plus froide, et l'eau échauffée après avoir achevé de produire tout son effet en rencontrant les vapeurs au sortir de la chaudière, s'échappe près de celle-ci. En un mot, c'est absolument le même système que pour la distillation de l'alcool. Les tuyaux condenseurs aboutissent tous dans une chambre où ils déversent les huiles condensées dans des réservoirs et de là ces huiles sont envoyées dans des citernes d'emmagasinage. Il y

a différentes citernes pour les produits de différents poids spécifiques constatés par l'aéromètre de Baumé.

Les premiers produits qui passent sont tellement volatiles qu'ils ne peuvent être recueillis sous la forme liquide. Ne pouvant être utilisés, on les laisse échapper dans l'air. Cependant, il arrive quelquefois qu'au moyen d'un mélange réfrigérant puissant (un mélange de glace et de sel) on parvient à condenser ces gaz ; on obtient alors une huile excessivement volatile que l'on a appelée *rhigolène*. Cette huile bout à 65° F. (18C.) et elle s'évapore si rapidement que sa volatilisation produit un froid intense. Les chirurgiens et les dentistes ont mis cette propriété à profit en l'employant comme anaesthétique détruisant la sensibilité des parties sur lesquelles elle est employée, par leur congélation. Cette huile est excessivement dangereuse ; non seulement elle constitue le liquide le plus inflammable que l'on connaisse, mais encore ses vapeurs forment avec l'air un mélange explosible.

Les premiers produits qui se condensent par l'action de l'eau froide ont une densité de 95° Baumé environ, et à mesure que la distillation avance, les produits condensés deviennent de plus en plus lourds et leur point d'ébullition ou de vaporisation s'élève graduellement. Habituellement, on reçoit les liquides dans un même réservoir jusqu'à ce qu'ils atteignent une densité de 63° Baumé (poids spécifique 0,750 ; point d'ébullition, 250°). Ces produits portent le nom d'huile de naphte brute. Ils sont distillés de nouveau et séparés en 1° *Gazoline*, l'huile la plus légère et la plus volatile, qui est employée pour faire le gaz d'éclairage à froid ; 2° la *naphte* qui sert dans le dégraissage des étoffes et 3° la *benzine* que l'on emploie dans la fabrication des vernis, et dans celle du caoutchouc dont elle est un des dissolvants les plus précieux, etc.

Quand le liquide arrive de 60° à 65° Baumé, on l'envoie dans les réservoirs à l'huile d'éclairage jusqu'à ce qu'on atteigne de 38° à 51° B. suivant la qualité d'huile que l'on veut obtenir. Les huiles lourdes que l'on obtient ensuite contiennent une grande quantité de paraffine, et le courant est dirigé vers le réservoir à l'huile de paraffine où il continue à couler jusqu'à ce que la distillation soit complète et qu'il ne reste plus dans la cornue que du coke.

L'huile est refroidie pour permettre à la paraffine de se solidifier, puis on la soumet à la presse dans des sacs pour séparer la partie liquide qui sert particulièrement pour le graissage des machines. Quant à la paraffine solide restée dans les sacs on l'enlève pour la raffiner et la livrer au commerce.

Il arrive fréquemment que l'on modifie cette dernière partie du procédé. Dès que l'huile d'éclairage a cessé de couler, on arrête l'opération. On enlève le résidu que l'on met dans d'autres cornues et par une dis-

tillation lente, on le convertit en huiles plus légères que l'on mêle à une nouvelle charge de pétrole brut. Dans ce cas, on ne produit ni parafine ni huile lubrifiante.

L'huile d'éclairage ainsi obtenue est traitée par l'acide sulfurique pour lui enlever son odeur désagréable ainsi que la petite quantité de matières colorantes qu'elle contient encore. Pour cette purification, on emploie environ deux pour cent en volume d'acide. On brasse énergiquement pour que l'acide attaque toutes les parties de la masse, puis on laisse reposer et on décante l'huile claire avec précaution. Enfin on traite par la soude caustique ou par l'ammoniaque pour débarrasser l'huile des dernières traces d'acide sulfurique et on la met en barils pour être livrée au commerce.

Voici un tableau, d'après le Prof. Chandler, qui donne une idée du fractionnement des différents produits de la distillation complète de l'huile brute de pétrole avec le degré Baumé, la densité et le point d'ébullition.

PRODUITS.	Degré Baumé moyen.	Poids spécifique.	Point d'ébullition Faht.	Quantité pour 100.
1. Gaz non condensé ..				
2. Cymogène	110	0.600	32°	
3. Rhigolène.....	100	0.625	65°	
4. Gazoline	87	0.664	120°	1½
5. Naphte raffinée	73	0.700	175°	10
6. Benzine	63	0.750	250°	4
7. Huile d'éclairage... ..	46	0.807	340°	55
8. Huile à lubrifier ..	30	0.885	425°	17½
9. Parafine				2
10. Coke, gaz, pertes ..				10
				100

Dans le procédé modifié on obtient :

Naphte brute.....	20
Huile d'éclairage.....	66
Coke et pertes.....	14
	100

D'après ce qui précède, il est évident que la qualité de l'huile d'éclairage produite dépend surtout du point où on la fait couler dans le réservoir qui lui est destiné et du point où l'on arrête cet écoulement. Si l'on se hâte trop, l'huile contiendra une portion plus ou moins grande de produits plus volatils dont les vapeurs se réuniront dans la partie supérieure du réservoir de la lampe, et se mêlant à l'air qui s'y trouve, elles formeront un mélange explosible qui pourra faire éclater la lampe et produire les plus graves accidents, d'autant plus que l'huile enflam-

mée qui jaillira de l'explosion sera plus difficile à éteindre. C'est là la cause des terribles accidents qui se sont si fréquemment produits dans les premiers temps où l'on faisait usage des huiles minérales pour l'éclairage, alors que les procédés de raffinage étaient encore imparfaits et qu'un système d'inspection légale n'avait pas encore été établi.

D'un autre côté, si l'on prolonge trop l'écoulement dans le réservoir à pétrole, l'huile contiendra une certaine quantité de parafine qui diminuera considérablement le pouvoir éclairant par l'encrassement de la mèche et par la destruction de sa capillarité. Sans une surveillance sévère de la part des autorités, les raffineurs seraient tentés de s'écarter dans les deux sens des limites légales, attendu que l'huile d'éclairage leur rapporte plus de profits que la naphte et les huiles de parafine.

Il existe deux procédés assez simples dans leur application pour essayer les pétroles raffinés. L'un consiste à déterminer la plus basse température à laquelle elles donnent des vapeurs inflammables, et l'autre la plus basse température à laquelle l'huile elle-même prend feu.

Pour le premier genre d'essai, on met un petit vaisseau contenant de l'huile dans un bain d'eau et l'on chauffe lentement. Un thermomètre dont la boule plonge dans l'huile sert à indiquer le degré de température. A des intervalles rapprochés, on passe assez rapidement une flamme au-dessus du vaisseau et aussitôt que la vapeur prend feu on constate la température. Pour éviter les variations dans les résultats, ce qui pourrait avoir pour cause la sécheresse de l'air enlevant les vapeurs à mesure qu'elles se forment, ou la différence de distance entre la flamme et la surface de l'huile, ou bien encore la différence de rapidité dans le passage de la flamme, on pourrait établir au-dessus du vase un espace fermé qui retiendrait les vapeurs et on passerait fréquemment la flamme dans cet espace comme il est dit plus haut.

Pour le second mode, on chauffe lentement l'huile, on y plonge une allumette enflammée, et quand celle-ci, au lieu de s'éteindre, met le feu à l'huile, on note la température. Le premier mode est infiniment préférable à l'autre pour la sûreté de l'essai.

L'essai par l'inflammabilité de la vapeur ne peut être complet que si l'on y joint l'essai pour la parafine, car admettant que le degré 140 soit fixé comme chiffre officiel, les raffineurs pourraient encore être induits à faire passer les produits plus légers, et à ajouter des produits parafinés dont l'influence serait de neutraliser la trop grande volatilité des huiles légères. Tout en satisfaisant à la loi en ce qui concerne l'essai par l'inflammabilité des vapeurs, ils livreraient alors une huile qui donnerait un éclairage détestable. L'essai pour la parafine consiste à soumettre l'huile pendant dix ou quinze minutes à une température de 20 F. Si elle reste limpide elle est pure et avec cette preuve et le

preuve à la flamme à 140° on peut être certain que l'on a une huile excellente et qui n'expose à aucun danger d'explosion, mais si elle se trouble c'est qu'elle contient de la parafine et si le danger d'explosion n'existe pas, la preuve à la flamme étant à 140°, il y a fraude par une addition d'huile de parafine et l'on n'obtiendra qu'un éclairage défectueux.

Ainsi pour s'assurer que l'on a une huile de bonne qualité, il suffit de constater :

- 1° Si le poids spécifique est de 0,807 (46° Baumé.)
- 2° Si le point d'inflammation des vapeurs n'est pas inférieur à 130 ou 140° F.
- 3° Si elle ne contient pas de parafine.

* * *

I

On se fait peu idée des produits merveilleux fournis par un morceau de charbon placé dans la cornue d'une fabrique de gaz. Brûlé dans un feu ordinaire, le charbon se résout en acide carbonique et en fumée dont la partie visible est la suie, et en cendres dans lesquelles on trouve de la silice, de l'alumine de l'oxyde de fer. de l'acide phosphorique, de l'acide sulfurique, de la potasse et de la soude, du soufre combiné, des traces de chlore, d'acide titanique et autres substances. Dans la cornue à gaz, il se forme une grande variété de produits dérivés. Le gaz se rendant dans le laveur y passe avec les produits multiples qui composent le goudron et qui s'y condensent, et de l'ammoniaque, celle-ci étant dérivée de l'azote. L'ammoniaque est absorbée par l'eau dans un agencement qui permet de la recueillir sous forme de sulfate d'ammoniaque lequel est livré aux arts ou à l'agriculture comme l'engrais le plus puissant qui existe. Le soufre est absorbé par la chaux caustique ou par l'oxyde de fer dans les tamis purificateurs. L'acide carbonique est aussi absorbé par la chaux, mais l'acide sulfureux ne peut être enlevé et il passe avec divers autres gaz étrangers avec le gaz d'éclairage, quelque moyen que l'on prenne pour l'en dégager. Ce sont ces gaz étrangers qui donnent l'odeur à ce dernier.

Par la distillation du goudron on obtient la naphte et l'asphalte qui est une huile morte très utile pour la conservation du bois. De l'asphalte, on obtient l'acide corbolique qui forme le plus important des désinfectants connus et qui est beaucoup employé dans les opérations chirurgicales. De la naphte, on tire la benzine, l'eumolène, la toluène, et la cymolène. La naphte, suffisamment connue, est employée comme huile à brûlé. La benzine, est un dissolvant pour les corps gras et sert au lavage des gants de kid, au dégraissage, etc.

La benzine, traitée par l'acide nitrique, donne la nitro-benzine laquelle, singularité assez remarquable, est employée comme parfum par les confiseurs et les marchands de savon, pour remplacer l'essence naturelle d'amandes amères. Ce parfum artificiel porte dans le commerce le nom d'essence de myrrhbane. La nitro-benzine est un poison terrible, mais pas aussi dangereux que d'autres substances employées dans la confiserie.

De la nitro-benzide, on obtient l'aniline, qui, lorsqu'elle est nouvelle, est un liquide oléagineux parfaitement incolore, mais qui se fonce en vieillissant. L'aniline est la base des couleurs chimiques ou artificielles si brillantes et si magnifiques qui ont dans ces derniers temps révolutionné si complètement l'art de la teinturerie. L'une d'elles, connue sous le nom de Rouge de Turquie ou Alizarine Artificielle, est exactement semblable à l'alizarine naturelle extraite de la garance (madder). Sa découverte a presque complètement fait abandonner la culture de la garance qui se pratiquait autrefois sur une grande échelle, surtout en Hollande où des milliers d'arpents étaient consacrés à la culture de cette plante.

II

Mais le plus remarquable des produits dérivés du goudron ou du charbon est sans contredit la saccharine dont j'ai déjà parlé dans la Revue du mois d'août.

La saccharine, avons-nous vu, a été découverte par le Dr Constantine Fahlberg qui est un Américain d'origine allemande âgé de trente-huit ans. Voici comment il raconte sa découverte :

“ Vous me demandez comment j'ai découvert la saccharine ? Eh bien, c'est en partie par hasard et en partie par suite d'études faites pour chercher tout autre chose. J'avais étudié pendant longtemps sur les composés radicaux et les produits ou goudron par substitution, et j'avais fait nombre de découvertes scientifiques qui ne sont, autant que je sache, d'aucune valeur commerciale. Un soir j'étais tellement occupé de mes recherches dans mon laboratoire que je ne pensai au souper que très tard. Alors je me précipitai pour prendre le repas sans même penser à me laver les mains. Je m'assis à table et je rompis un morceau de pain que je portai à la bouche : il avait une saveur sucrée excessivement prononcée. Je n'en demandai pas la cause, apparemment parce que je pensai que c'était du gâteau. Je me rinçai la bouche avec de l'eau et m'essuyai la moustache avec ma serviette, mais, oh surprise, la serviette avait le goût plus sucré encore que le pain. Cela me confondait. Je repris mon verre et par le plus heureux

des hasards mes lèvres s'appliquèrent à la place où j'avais d'abord mis les doigts. L'eau paraissait être du sirop. L'idée me frappa que je pouvais être la cause que tout autour de moi sentait le sucre et saisi d'étonnement, je suçai mon pouce : il surpassait en douceur tout ce que j'avais jamais goûté en fait de confiserie. En moins d'une seconde je compris toute la chose. J'avais découvert ou fait avec du goudron une substance qui surpassait le sucre en douceur !

“ Je quittai la table en toute hâte et courus à mon laboratoire. Dans mon excitation, je goûtai de tous les vases, de toutes les capsules que j'avais employés dans la journée. Heureusement pour moi, aucun ne contenait ni substance corrosive ni poison !

“ L'un de ces vaisseaux contenait une solution impure de saccharine sur laquelle je me mis à travailler avec ardeur, sans relâche, pendant des semaines et des mois jusqu'à ce que j'eus déterminé la composition chimique de ce nouveau produit, ses caractères et ses réactions, et les meilleures méthodes de la fabriquer scientifiquement et industriellement.

“ Quand je publiai d'abord le résultat de mes recherches, quelques personnes en rirent comme s'il se fût agi d'une plaisanterie scientifique. D'autres, plus sceptiques, doutèrent de l'existence de la découverte et du découvreur ; il en est enfin qui prétendirent que la saccharine ne pouvait avoir aucune valeur pratique.

“ Cependant lorsque l'on vit la première saccharine, les opinions changèrent du tout au tout. La presse entière, tant Européenne qu'Américaine, parla de moi et de mon sucre de goudron d'une manière édifiante qui m'amusa beaucoup. Puis vint la correspondance ! Oh, la correspondance, elle était effrayante ! Ma malle s'élevait à soixante lettres par jour !..... Les uns demandaient des échantillons de saccharine, mon autographe, mon opinion sur des problèmes de chimie ; d'autres désiraient devenir mes associés ou m'offraient d'acheter ma découverte, de devenir mes agents, ou bien encore sollicitaient la faveur d'entrer dans mon laboratoire, et cent autres choses pareilles.

“ Qu'ai-je fait ? J'ai formé une compagnie en Allemagne pour fabriquer la saccharine avec un capital de 2,000,000 marks (\$500,000). Elle est déjà en opération et produit maintenant le nouveau sucre. Le prix actuel de vente est de \$10 à \$12 la livre, mais avant qu'une année se soit écoulée, ce prix sera considérablement réduit. J'aurais préféré commencer aux Etats-Unis où je suis né et où j'ai toujours vécu, mais le haut prix de la main d'œuvre habile et le tarif élevé sur l'entrée des matières premières (produits chimiques) qui servent dans la fabrication de la saccharine nous ont déterminés, moi et mes amis, à en agir comme nous l'avons fait. Je dois dire, cependant, que si la demande continue à aller croissant, nous établirons une fabrique en Amérique d'ici à cinq ans.”

La saccharine a eu un succès merveilleux. Déjà ses applications sont nombreuses. Le professeur Leyden de Berlin, l'a recommandée pour sucrer les gaufres et autres aliments données aux invalides et a dicté des formules pour cela. Elle est employée par les pâtisseries et les confiseurs. On l'emploie aussi pour améliorer le glucose qui est inférieur au sucre de canne pour la saveur, mais qui lui est supérieur au point de vue de la digestion et de la santé. L'addition d'une minime portion de saccharine (un millième) le rend égal au meilleur sucre du marché. La saccharine a une saveur si intense qu'une cuiller à thé transforme un baril d'eau en sirop. Une infime parcelle convertit la plus amère solution de quinine, ou les boissons acides en un véritable sirop. Elle est donc de la plus grande valeur pour détruire la saveur amère ou acide dans les médecines sans en changer le caractère ou l'action.

La saccharine n'est sujette ni à la pourriture ; ni à la moisissure, ni à la fermentation, et elle n'est attaquée par aucun microbe. Elle n'a aucun effet nuisible sur le système animal, au contraire, elle lui est plutôt salutaire. Cette faculté de se conserver intacte la rend d'une grande utilité pour les conserves de viandes et de végétaux. Là où le sucre est employé pour la saveur et non comme aliment, il pourra être avantageusement remplacé par la saccharine. Quand il est employé pour donner la saveur et servir d'aliment en même temps, elle ne pourra servir. Dans l'avenir le nouveau sucre sera avantageusement employé par les pharmaciens, les médecins, les pâtisseries, les confiseurs, les fabricants de bonbons, de conserves, de liqueurs, de vins, d'eaux gazeuses.

III

Le nouveau produit du goudron, la saccharine, a une saveur excessivement intense puisque sous ce rapport, elle est au sucre de canne comme 220 est à 1, c'est-à-dire qu'une livre de cette substance sucre autant que 220 livres de sucre de canne ; de plus elle a des propriétés antiseptiques considérables. Cependant, ce n'est pas du sucre : le sucre renferme du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène et la saccharine contient de plus du soufre et de l'azote ; son nom scientifique Benzoyl sulfurique umide. Elle est un dérivé de la toluène du goudron et procédé de fabrication comprenant au moins sept opérations, le tout contribuant au triomphe de la nouvelle doctrine scientifique inventée par Wurtz, la chimie synthétique. La toluène est d'abord chauffée avec de l'acide sulfurique à une température qui ne dépasse pas 100° centigrades. Lorsque toute la toluène a disparu, on met le mélange dans des réservoirs en bois en partie remplis avec de l'eau, dans lesquels on le brasse

avec de la chaux pour neutraliser l'excès d'acide sulfurique. La masse est ensuite passée dans un filtre-pressé ; le sel de chaux est traité par du carbonate de soude et on filtre de nouveau. La solution de sels de soude ainsi obtenue est évaporée et le résidu est séché à la vapeur. Ce résidu est mélangé avec du trichlorure de phosphore et traité par un courant de chlore. Certains résidus sont enlevés et l'appareil contient deux chlorures de sulfophosphore, l'un solide et l'autre liquide. Le second seul peut donner la saccharine. Il est séparé mêlé avec du carbonate d'ammoniaque et chauffé à la vapeur. Après quelques autres traitements mécaniques le liquide est oxydé au moyen du permanganate de potasse et finalement la saccharine est précipitée par un acide minéral dilué. La saccharine a un parfum délicat ressemblant à celui de l'essence d'amandes amères.

What next about the coaltar ?...

OCT. CUISSET.

UN CENTENAIRE DE M. BENJAMIN SULTE

Une bonne nouvelle pour clore la livraison.

Les lecteurs de la *Revue Canadienne*, chose rare dans nos annales littéraires, vont enfin assister à un centenaire . . . d'articles !

Pour un journal quotidien, pareil fait peut passer inaperçu, cela se voit si souvent ; mais pour une revue, surtout une revue canadienne, c'est tout un événement.

En effet, nous sommes si habitués à voir nos pauvres publications littéraires vivre ce que vivent les roses :

L'espace d'un matin !

qu'il semblait impossible à nos meilleurs écrivains de pouvoir jamais atteindre semblable but.

Eh bien, grâce à la *Revue Canadienne* qui a résisté on ne sait comment, depuis 1864, à la tourmente qui nous a ravi : *L'Echo de la France*, *L'Album de la Minerve*, *La Revue de Montréal*, *Le Foyer Domestique*, *L'Album des Familles*, *La Nouvelle France*, etc., notre infatigable collaborateur M. Benjamin Sulte va enfin réussir à publier dans la livraison de décembre de cette publication, son centième article.

Et ces cent articles ne sont pas ce que l'on serait tenté de croire, de

ces petits articles anodins où l'on voit le caprice exécuter une valse avec la fantaisie. Ce sont au contraire, pour la plupart, des articles sérieux, d'une importance historique majeure et qui valent leur pesant d'or. Plusieurs occupent même plusieurs livraisons de la *Revue*, nommons seulement les *Miettes de l'histoire*, *Expédition militaire de Manitoba*, *Gaultier de Varennes*, *Chroniques trifluviennes*, *Saint-François-du-Lac*, etc.

Mais dira-t-on, nous allons lire le centième article et c'est tout, il n'y aura à cette occasion nulles fêtes, nulles réjouissances !

Détrompez-vous, M. Sulte est un digne amphitryon. Pour procurer à ses lecteurs des jouissances inattendues il leur ménage une petite surprise.

En quoi consistera-t-elle. C'est son secret. Pourtant si je vous mettais sur la voie. Soit, mais soyez discrets et n'oubliez point ce quatrain du grand fabuliste :

Rien ne pèse tant qu'un secret :
 Le porter loin est difficile aux dames
 Et je sais même sur ce fait
 Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

M. Benjamin Sulte va convier ses lecteurs à un grand banquet littéraire et historique, qui se fera dans la livraison de décembre de la *Revue Canadienne*. Le menu sera complet : poésie, causerie littéraire, nouvelle, histoire, rien ne manquera. Le tout sera l'œuvre du héros de la fête. En attendant les préparatifs se font en grand : " Le feu sacré y est ! un poêle chauffé au charbon y est aussi. La plume en fait du feu. Le papier frémit et se laisse faire."

Avis donc aux gourmets... en littérature.

Qu'ils en profitent, pareil régal ne leur sera pas offert de sitôt, et la *Revue Canadienne* ne pouvait mieux couronner le dernier mois de son vingt-deuxième printemps !

CHS. M. DUCHARME.